

Les mouvements dans les entreprises

p. 5, 7 et 13 à 15

LUTTE OUVRIÈRE

le Fonds
Monétaire
International
contre les
pays pauvres

p. 10 et 11

Hebdomadaire - paraît le samedi - N° 822 - 3 mars 1984 - prix : 6 F



Guerre scolaire : le gouvernement à genoux

sommaire

Dans le monde

Pages 10 et 11 :

- Le Fonds Monétaire International.
 - 40 ans au service du capital.
 - Eviter l'effondrement des pays pauvres pour que l'impérialisme puisse continuer à les pressurer.
 - Le cas du Mexique.

Page 20 :

- Guerre Iran-Irak : pour l'Occident, le pétrole avant tout.

En France

Page 4 :

- Ecole privée :
 - Le plan Savary en question.
 - Procession à Lille.

Page 5 :

- Massey-Ferguson : une lutte qui s'achève.

Page 6 :

- Procès de Landau : la politique toujours interdite à l'armée.

Page 7 :

- Snecma Gennevilliers ; Spécia Saint-Genis Laval ; Norton La Courneuve ; Filature de Longue-Haie Roubaix.

Page 8 :

- Injonction des technocrates de l'OCDE : « Il faut réduire les dépenses sociales ».

Page 9 :

- Chômage en hausse, indemnisation en baisse.

Page 12 :

- Les barrages des transporteurs routiers à Clermont-Ferrand : beaucoup d'émotion !

Page 13 :

- Moreau Angoulême ; Renault Véhicules Industriels ; Montupet Ussel ; Derrupé Bordeaux.

Page 14 :

- Machination de la direction de la BNP contre 3 délégués SDB.
- Forges et laminoirs St-Brieuc ; VIA Assurances.

Page 15 :

- Travailleurs du nettoyage de la Gare du Nord, de la Thomson Levallois ; PTT Marseille.

Culture

Pages 16 et 17 :

- Livres : *Les mouchoirs rouges de Cholet* de M. Ragon ; *La vie d'un simple* d'E. Guillaumin ; *Oranienburg 1933* de G. Seger ; *Crises à Cuba* de C. Delmas.

Pages 18 et 19 :

- Théâtre : *Liberté à Brême* de R.W. Fassbinder ; *Henri IV* de Shakespeare, par le Théâtre du Soleil.
- Exposition : *Bonnard* au Centre Beaubourg.
- Films : *Star 80* ; *Un amour de Swann* ; *S.O.B.* ; *Gorki Park*.

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des actuels dirigeants de l'Union Soviétique.

Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle, humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle.

Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie.

Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre.

C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

PPC, 25-27, rue de la Folie-Méricourt, 75011 Paris

Adresser toute correspondance à LUTTE OUVRIERE
B.P. 233 - 75865 - Paris Cedex 18
C.C.P. RODINSON PARIS 6851-10

MAROC

Après la mitraille, la prison

Au Maroc, les tribunaux ont commencé à rendre leurs sentences contre ceux qui ont été arrêtés à l'occasion des révoltes de janvier dernier. Les années de prison et les amendes tombent.

Pour les neuf premiers procès, concernant 740 per-

sonnes, il y a eu 626 condamnations à des peines de 2 mois à 5 ans de prison. A Nador, par exemple, qui avait été un des centres de la « révolte du pain », et où le tribunal a siégé à huis clos sous la protection des forces de l'ordre, il y a eu une condamnation à 5 ans de prison, 116 à 2 ans, et 90

acquittements. A Agadir, 64 lycéens ont été condamnés à des peines de 6 à 24 mois de réclusion, accompagnées d'amendes de 1000 F (somme très lourde pour la population pauvre marocaine).

Six autres procès sont en cours, une dizaine d'autres en attente.

Catastrophe de la misère

80 personnes sont mortes, 32 autres sont grièvement blessées et des dizaines d'autres risquent de périr encore : tel est le bilan de l'incendie qui a ravagé un bidonville à Cubatao, au Brésil.

C'est la rupture d'un oléo-

duc partant d'une raffinerie de Cubatao qui a été à l'origine de la catastrophe : 700 000 litres de pétrole se sont répandus dans la lagune et ont pris feu en pleine nuit. Mais dans la lagune il n'y avait pas que des installations pétrolières

modernes. Il y avait aussi 1500 personnes vivant dans des cabanes de carton et de bois, bâties sur pilotis et reliées par des passerelles. Le feu, détruisant les ponts, y a cerné et enfermé des centaines de personnes.

Elections au Pays basque espagnol

Les partis nationalistes maintiennent leurs voix

Les élections au Parlement autonome basque se sont déroulées dimanche 26 février. C'est la seconde fois que les électeurs votent pour le Parlement régional, depuis l'octroi du statut d'autonomie en 1979.

Ces élections se sont déroulées dans un climat tendu. En effet, le jeudi précédant les élections, le sénateur socialiste Enrique Casas, tête de liste du PSOE dans une des trois provinces et spécialiste de la lutte anti-terroriste au sein du Parti Socialiste Espagnol, avait été assassiné par des membres dissidents de l'ETA. La condamnation de cet attentat a été assez unanime au Pays basque, où une grève générale contre le terrorisme a été largement suivie. Mais, le lendemain des obsèques, un militant présumé de l'ETA était assassiné près de Mauléon, sur le territoire français, par le GAL (Groupe Anti-terroriste de Libération), et cet attentat a lui aussi soulevé beaucoup d'émotion au Pays basque espagnol.

Le Parti National Basque (PNV), nationaliste de droite, arrive largement en tête avec 42 % des voix (contre 38,3 % en 1980). Le PSOE (Parti Socialiste « espagnol » et gouvernemental) est en deuxième position, passant de 14,3 % à 23 % des voix. Quant à Herri Batasuna (liée à l'ETA militaire : « Voter pour nous, c'est voter pour l'ETA » affirmait-elle), elle perd 1,86 % des voix, mais en

conserve 14,6 %, tout en maintenant son refus de siéger au Parlement basque.

Enfin le parti national de gauche Euskadiko Ezkerra perd 1,23 % et obtient 7,97 % des voix.

A noter que les abstentions, qui dépassaient 40 % en 1980, n'atteignaient cette fois que 30 %.

En fait, sur le plan électoral, chacun ou presque peut crier victoire.

Le Parti National Basque parce qu'il confirme sa place de premier parti, gagnant presque 4 % des voix et sept sièges de députés.

Le PSOE parce qu'avec 8,7 % des voix de plus, il réalise la plus forte poussée et gagne dix sièges.

Les nationalistes d'Herri Batasuna enfin parce que, malgré les obstacles qui prédisent régulièrement

leur disparition, ils se maintiennent à peu de chose près, montrant qu'une partie de la population basque continue d'apporter son soutien à l'ETA et au terrorisme.

Mais dans les faits, sur le plan politique, la situation politique reste ce qu'elle était, sans la moindre solution en vue. En particulier pour les classes populaires et la classe ouvrière de plus en plus durement touchée par le chômage.

Car, de solution, pas plus le Parti National Basque, parti bourgeois conservateur, qui milite pour l'indépendance par la voie électorale, que Herri Batasuna, qui milite pour le même objectif mais par la lutte armée, ou que le PSOE, qui représente le pouvoir central, ne sont à même de leur en apporter.

Laurence VINON

Bulletin d'abonnement

Je désire m'abonner aux publications suivantes (1) :

LUTTE OUVRIERE	NOM :
pour une période de un an : 180 F
pour une période de six mois : 95 F
LUTTE DE CLASSE	Prénom :
(mensuel politique publié par Lutte Ouvrière)
pour une période de un an : 60 F
	Adresse :

	Code postal :

Joindre la somme par chèque ou mandat-lettre à l'ordre de Michel Rodinson, CCP Paris 6851-10. A expédier à : LUTTE OUVRIERE, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

(1) Rayer les mentions inutiles

Guerre scolaire : le gouvernement à genoux

LES partisans de l'enseignement privé — enseignement à plus de 90 % catholique — viennent de démontrer, une fois de plus, qu'on obtient bien plus en descendant dans la rue qu'en restant chez soi, et que cent mille manifestants sont mille fois plus efficaces qu'un million d'électeurs.

En quelques semaines, ils ont manifesté dans les rues de Bordeaux, Lyon, Rennes et Lille. Ils étaient quelque 300 000 dans les deux dernières villes. Et ils se mobilisent maintenant pour un rassemblement à Versailles où, probablement, on va voir à nouveau dans la rue des curés et bonnes sœurs, des enfants des écoles, des dames à fourrures, plus de gens des beaux quartiers que d'ouvriers de banlieue, des élus de l'opposition ceints de leur écharpe tricolore... et des cadres, du moins ceux qui auront répondu à l'appel de la CGC. Toute la presse bourgeoise de droite prépare ce rassemblement en dénonçant sans nuance « les projets liberticides » du gouvernement et l'« intolérance du pouvoir ».

Et sans attendre ce rassemblement de Versaillais, le gouvernement, par la voix de Jospin, vient d'annoncer sa reddition. Il a annoncé que l'heure n'était plus à se battre sur de « grands principes » et qu'il fallait être « souples, prudents, pragmatiques dans la démarche ». Parce qu'il ne faudrait pas diviser les Français, mais les rassembler autour de l'objectif prioritaire : « La bataille économique ».

Jacques Delors a approuvé. Et tout indique que les projets du ministre Savary seront mis au placard, même pas discutés comme prévu au Parlement. Trop de députés socialistes sont d'anciens enseignants laïcs auxquels on ne peut pas faire confiance.

Il n'était pourtant pas question que le gouvernement supprime le financement de l'école privée par l'Etat (13 % du budget de l'Education nationale y passent). Le gouvernement voulait simplement un léger droit de regard sur l'implantation des établissements, le nombre des élèves par classe, le statut des enseignants, dont certains seraient devenus fonctionnaires. Les responsables des écoles privées acceptent l'argent de l'Etat. Ils ne se disent pas esclaves de la tutelle financière. La manne publique est bénie ! Mais ils ne veulent pas du reste. Et puis tous ceux qui les suivent s'en fichent, d'ailleurs. Les bourgeois et petits bourgeois qui disent défendre l'école privée tiennent surtout à montrer qu'ils sont contre le gouvernement. C'est de bonne guerre.

Et le pouvoir socialiste s'incline. Genuflexion devant les partisans de l'école privée, dont il sait pourtant qu'il n'obtiendra pas l'absolution !

La guerre scolaire, c'est contre ceux de l'école laïque que Jospin prend le risque de la déclencher. C'est l'électorat socialiste — et cette fois pas seulement l'électorat communiste — que le gouvernement risque d'écœurer : les laïcs, les instituteurs, les professeurs, tous ceux qui ne se résolvent pas à bénir les curés. Et Jospin et Delors prennent ce risque au nom de l'unité des Français devant « la bataille économique », c'est-à-dire la politique d'austérité en faveur des bourgeois et des chefs d'entreprise, qui se traduit par des économies sur le dos des travailleurs ou des fonctionnaires, par une baisse du pouvoir d'achat, par les licenciements dont la liste s'allonge.

Et tout cet argent que Delors tient à conserver pour les écoles catholiques, c'est de l'argent qu'il prendra sur le salaire des fonctionnaires ou sur les prestations de la Sécurité sociale. On ne peut pas contenter tout le monde et son père, les travailleurs et ces « pères » de l'Eglise ou des écoles religieuses.

Alors, tout cela pour ne pas diviser les Français ? Il faut croire que les travailleurs ne comptent guère car, eux, le gouvernement ne craint pas de les mécontenter, dans la bataille économique précisément.

Le « père » Guiberteau, qui discute avec Savary depuis des semaines, sait mobiliser ses fidèles pour peser sur l'issue des négociations. Les patrons routiers ont su mobiliser les leurs. Seuls les dirigeants politiques et syndicaux de la gauche semblent ne pas le savoir ou ne pas le vouloir.

La gauche est venue au pouvoir parce qu'elle avait des millions d'électeurs. C'était beaucoup, c'était une majorité. Et, parmi ceux-là, des millions de travailleurs. Mais ils se sont contentés de voter. Et ces millions d'électeurs de gauche pèsent bien peu dans la balance, face aux quelques centaines de milliers de manifestants bourgeois et petits-bourgeois. Parce que ces derniers descendent dans la rue. Parce qu'ils s'y font entendre.

Alors, c'est à nous, travailleurs, d'aller aujourd'hui à la bonne école.

Ou nous nous contenterons d'avoir élu des sauveurs suprêmes en 1981, en nous disant aujourd'hui que nous n'avons plus qu'à nous résigner.

Ou nous nous rendons compte que, là où près de 20 millions de bulletins de vote n'ont pas changé notre sort, seulement deux ou trois millions de travailleurs, ouvriers ou postiers, employés de banque ou cheminots, mineurs ou métallurgistes ou gaziers, arrêtant tous ensemble le travail et descendant dans la rue, flanqueraient à toute la bourgeoisie la sainte trouille nécessaire à lui faire trouver dans ses poches les deniers que le gouvernement cherche dans celles des travailleurs.

Les statistiques officielles sont bien faites !

L'INSEE chiffre à 0,7 % la baisse du pouvoir d'achat en 1983.

C'est la deuxième fois depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale qu'un recul du pouvoir d'achat est officiellement reconnu. La première, c'était en 1980.

La baisse est donc officiellement admise, et chiffrée par un « -0,7 % », qui est une moyenne générale et n'indique rien, de ce fait, sur la baisse effective du pouvoir d'achat des catégories les plus pauvres.

Les ouvriers professionnels payés 6.000 F

qui n'ont trouvé après un licenciement qu'une paie d'OS à 4.500 F, ou les ouvriers payés à 6.000 F qui n'ont rien trouvé du tout et sont au chômage, n'ont pas perdu 0,7 %... mais 25 %, ou 50 % de leur niveau de vie. C'est vrai aussi pour tous les

« pré-retraités » ou retraités tout court !

Mais les calculs de l'INSEE qui mélangent tout, l'ouvrier et le patron, le banquier et le chômeur, parviennent à masquer la dégradation de la situation des classes pauvres.

Le mensuel trotskyste LUTTE DE CLASSE du mois de février 1984 est paru.

Au sommaire :

- La gauche et le gouvernement face à l'agitation paysanne. Où est l'intérêt de la classe ouvrière ?
- La montée de la réaction intégriste musulmane.
- La reprise économique aux USA : quelle ampleur ?

CERCLE LÉON TROTSKY
Vendredi 9 mars 1984
à 20 h 30

à la Mutualité
24, rue Saint-Victor Paris V^e
Métro Maubert-Mutualité

L'AFRIQUE DU SUD
HISTOIRE D'UNE COLONIE :
LUTTE DE CLASSE ET
OPPRESSION RACIALE

La guerre scolaire n'aura pas lieu, les dirigeants socialistes jettent l'éponge

Ce qu'il est convenu d'appeler « la guerre scolaire », bien que seul le camp des partisans de l'enseignement privé ait pris les armes — celles des manifestations de rue à répétition — a été au centre du Conseil des ministres du mercredi 29 février.

Mitterrand se serait fâché des propos tenus imprudemment par les uns ou les autres sur la politique du gouvernement en la matière... Mais confirmé les anticipations !

Il a reconnu que ses propos, durant la campagne présidentielle de 1981, sur « un grand service public unifié et laïc d'éducation nationale » avaient pu engendrer une confusion. Mais Mitterrand n'est pas contre le pluralisme dans l'enseignement. Il est pour un accord entre le gouvernement et la hiérarchie catholique. Il n'est pas pour prendre le risque d'un affrontement avec les défenseurs de l'école privée.

Alors, même si Jospin avait commis la faute de le dire trop tôt : le gouvernement s'apprête bien à garder sous le coude, pour des jours meilleurs, un projet de loi qui n'aurait pas l'assentiment des curés. Le gouvernement capitule bien devant la hiérarchie catholique et tous ceux qui, cachés sous les soutanes, lui mènent la guerre tout court.

Le plan Savary en question

Le ministre de l'Education nationale a présenté à la mi-janvier dernier un plan de réorganisation de l'enseignement privé. C'est ce plan qui est en discussion et en litige actuellement. Et c'est lui qui sert de prétexte aux manifestations « pour la défense de la liberté de l'enseignement ».

Ce plan est en quatre parties :

1) Jusqu'alors l'Etat finance quasi automatiquement les postes d'enseignants sous contrat créés à l'initiative des écoles privées. Mais il peut y avoir, selon l'Etat, trop d'écoles privées dans certains endroits et pas assez dans d'autres, et des classes avec trop peu d'élèves. L'austérité qui frappe l'enseignement public doit aussi s'exercer sur le privé. Officiellement, il est question de n'accorder de subventions qu'en fonction d'un besoin scolaire « réel », et de soumettre la création des écoles privées et des postes d'enseignants à la « carte scolaire », qui harmoniserait le secteur public et le secteur privé.

Evidemment, les dirigeants de l'école privée ne sont pas ravis de ce projet, mais ils admettent qu'il est discutabile.

2) Le second point concerne le financement par les collectivités locales. Si l'Etat prend en charge les salaires des professeurs, en revanche le budget de fonctionnement des écoles est du ressort des collectivités locales (communes, département ou région, selon le type de l'établissement). C'est valable aussi bien pour le public que pour le privé.

Mais bien des communes refusent de payer ces frais pour des écoles privées qu'elles n'approuvent pas, sur lesquelles elles n'ont aucun droit de regard et qui drainent parfois des enfants des communes voisines qui, elles, ne payent rien. D'où une série de procès qui ont lieu actuellement, surtout dans la région de l'ouest. Le projet Savary précise le montant des diverses subventions communales, selon le nombre d'enfants accueillis et en fonction des mêmes critères que dans l'enseignement public.

Il précise aussi que les communes voisines (et même

les départements) devront payer pour leurs élèves qui vont dans des écoles situées dans des communes voisines.

Dans ce domaine également les dirigeants du privé n'ont guère d'objections. Ils ne sont simplement pas très heureux de savoir qu'un représentant de la commune pourra siéger au conseil compétent de l'école qu'elle finance.

Mais ce sont les deux derniers points qui provoquent l'opposition irréductible des dirigeants de l'enseignement privé.

3) Le projet Savary propose le regroupement de plusieurs établissements privés de même niveau (plusieurs écoles primaires, par exemple) proches géographiquement dans un ensemble baptisé EIP (Etablissement d'Intérêt Public). Cet ensemble pourrait éventuellement comprendre des établissements scolaires publics. Il aurait la personnalité morale sur le plan juridique, une autonomie financière et serait chapeauté par un conseil d'administration où seraient représentés l'Etat, les collectivités locales et l'enseignement privé, l'Etat et les collectivités locales devant disposer « de plus de la moitié des sièges ».

C'est cet aspect qui est jugé totalement inacceptable par les dirigeants de l'école privée, car il reviendrait, selon eux, à faire passer l'enseignement privé sous le contrôle de l'Etat.

4) Enfin le projet prévoit la titularisation, au sein de la fonction publique, des professeurs du privé qui seraient volontaires. Et en particulier 15 000 (sur les 120 000) dès la rentrée prochaine.

Les directeurs d'écoles privées sont farouchement contre cette fonctionnarisation des professeurs. Ils embauchent et licencient les enseignants comme bon leur semble, comme n'importe quel

Amen... le fric !

Les responsables de l'enseignement privé ne rejettent nullement la tutelle de l'Etat... en matière financière. Sur ce plan, ils ne réclament nullement la liberté intégrale d'entreprendre. Les deniers publics ne leur brûlent pas les doigts et ils rêvent d'en être encore plus, toujours plus, esclaves !

Très peu d'établissements privés vivent sans les subsides de l'Etat. Ce fut le cas jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. La liberté, alors, n'était pas « aidée » par l'Etat. C'est avec le régime de Vichy que les choses changèrent et que les catholiques obtinrent de l'argent public. L'aide publique fut reconduite en 1944, pour être supprimée en 1945, ce qui ouvrit une « guerre scolaire » finalement remportée

par les hommes politiques bourgeois de droite (le MRP coalisé avec le RPF des années 1950) contre les hommes politiques bourgeois socialistes. Les socialistes, dans ces années-là, avaient déjà dû avaler des couleurs. Même si, à l'époque, ils s'étaient un peu plus obstinés. Des lois de 1951 (loi Marie et loi Barangé) enfonçaient déjà un sérieux coin et ouvraient les caisses de l'Etat pour le financement des élèves des écoles privées.

Ensuite, la V^e République se fit plus généreuse. C'est la loi Debré du 31 décembre 1959 qui instaurait le « contrat d'association » ; loi améliorée en juin 1971, puis en novembre 1977 (loi Guermeur) qui institutionnalisait un financement par l'Etat des écoles privées presque aussi important que celui de l'école publique.

Le « contrat d'association » prévoit la prise en charge par l'Etat de la rémunération et des charges sociales des enseignants, des frais de fonctionnement des établissements. Les enseignants sont salariés de l'Etat et doivent suivre « les règles et le programme de l'enseigne-

ment public »... même s'ils ne sont pas pour autant fonctionnaires et si les directeurs d'établissements privés gardent la liberté de les embaucher, de les débaucher, selon leur compétence professionnelle ou leur morale !

92,3 % des lycées et collèges privés sont sous « contrat d'association ». 36 % des écoles primaires vivent aussi sous ce régime (1 % seulement de ces écoles primaires privées n'ont aucun contrat avec l'Etat, les autres étant sous contrat dit « simple », qui implique un financement de l'Etat un peu moindre... mais souvent racheté par le financement des communes).

Bref, l'aide de l'Etat à l'enseignement privé représente près de 13 % du budget de l'Education nationale en 1984. Comme l'enseignement privé scolarise près de 16 % des élèves, il ne touche pas autant que le public... mais pas loin.

Autrement dit, la puissance financière de l'école privée — c'est-à-dire de l'école catholique essentielle — et donc sa fameuse et sacro-sainte liberté ne sont pas d'essence purement divine !

patron le fait, et veulent pouvoir continuer librement. Là aussi, il s'agit d'une opposition irréductible.

Comme on voit, le projet Savary ne remet pas en question ni l'existence ni le financement de l'école privée. En revanche, il cherche à harmoniser enseignement libre et privé, à accroître un certain contrôle de l'Etat (puisque'il subventionne) et à réduire les crédits, ou à les faire mieux supporter par les collectivités locales, sous prétexte d'austérité.

Mais les patrons du privé, s'ils acceptent l'argent, refusent tout contrôle et refusent que leur personnel enseignant bénéficie des avantages du secteur public. Quand ils défendent la « liberté » de l'école, ils défendent surtout leur liberté de patrons !

15 % environ des effectifs scolarisés...

Le journal *Le Monde* du 29 février rappelait quelques chiffres concernant les effectifs de l'enseignement privé.

C'est surtout un enseignement catholique : pour l'année scolaire 1982-1983, 92,8 % des élèves du privé (1 900 000) étaient dans des établissements catholiques.

Au total, les quelque deux millions et plus d'élèves de l'enseignement privé représentent 15,5 % du total des scolarisés : 13,7 % dans le premier degré et 18,3 % dans le second degré (plus de 19 % pour les lycées et collèges, contre 15,5 % pour les LEP).

Pour ce qui est du personnel employé, l'enseignement catholique emploie 120 000 enseignants, 9 600 chefs d'établissement et 123 000 non-enseignants (personnel administratif et bénévole).

Procession à Lille

Le samedi 25 février, les partisans de l'enseignement privé ont donc investi Lille. Malgré le grand froid, ils étaient 250 à 300 000 ; 2 500 cars, 27 trains spéciaux... venant de tout le nord de la France.

Ils étaient tous là, tous les saints du calendrier, Saint-Joseph, Saint-Jacques, Saint-Pierre ; toutes les saintes aussi, Sainte-Thérèse, Sainte-Odile, Sainte-Marie... parmi un nombre impressionnant de Sacré-Cœur, de Notre-Dame, d'Immaculée Conception... Bref, un sacré cortège !

Il avait été préparé depuis longtemps avec soin. Des pressions furent exercées sur les enfants, les parents ou les enseignants. Les premiers furent incités à convaincre leurs parents ; des parents durent transmettre à l'école un papier signé disant s'ils participaient ou non à la manifestation ; des professeurs furent encouragés à demander des autorisations d'absence. Et la région fut inondée d'affiches, sur le moindre poteau, chez les commerçants. A Haubourdin, c'est un notable de droite de la ville qui est passé chez la



plupart des commerçants pour les faire apposer. Une bonne sœur, constatant l'absence d'affiche, après avoir acheté des bas dans un magasin de la banlieue lilloise, déclara à la commerçante qu'elle regrettait d'être venue faire ses achats chez elle.

Plusieurs manifestants affirmaient être venus « pour la liberté », ou parce que « l'école privée allait disparaître », sans pouvoir expliquer comment !

Ceux qui disaient la liberté menacée étaient pour l'essentiel des gens « bon chic, bon genre ». On voyait beaucoup de jeunes petits-bourgeois, de femmes d'un

certain âge en manteau de fourrure, de gens qui visiblement revenaient des sports d'hiver ; une kyrielle de bonnes sœurs qui chantaient les slogans comme on chante les cantiques et... 200 hommes politiques, élus de l'opposition, avec l'écharpe tricolore, donnaient la couleur politique de la liberté défendue.

Mais il y avait des ouvriers aussi, même s'il y en avait peu.

Il faut dire que l'école privée touche du monde dans la région : dans l'académie de Lille, 185 420 élèves sur 1 000 025 sont dans l'enseignement catholique (soit 18 % contre une moyenne de 15,5 % en France).

MASSEY-FERGUSON
(Marquette-lès-Lille)

Une lutte qui s'achève

Depuis lundi 27 février, le travail reprend désormais peu à peu dans les ateliers.

En effet, même si nous étions encore une trentaine de licenciés à occuper la ligne d'assemblage depuis une semaine, le mouvement s'effritait et nous avons décidé en assemblée générale, le samedi, de cesser cette forme d'action.

Les travailleurs non licenciés ont manifesté leur solidarité en participant nombreux aux différentes assemblées générales qui ont regroupé jusqu'à 450 travailleurs.

Malgré cette nouvelle occupation de la ligne d'assemblage, qui empêchait toute sortie de moissonneuses-batteuses, la direction a entamé de nouvelles négociations avec l'intersyndicale CGT-CFDT-FO, en ne faisant que quelques concessions financières minimales pour le départ des licenciés. Elle s'est engagée à remplacer chaque départ volontaire par un travailleur figurant sur la liste des licenciés jusqu'au 30 juin 1984...

Quant aux camarades licenciés âgés de 50 à 55 ans, ils restent au chômage partiel total. Seuls les 11 salariés protégés, les délégués licenciés des ateliers hors Fonderie, touchés eux aussi par le chômage partiel total, pourraient reprendre le travail, sur décision de l'inspection du travail... en attendant un règlement définitif de leur situation.

Malgré des négociations



entamées à la fin de l'occupation, la direction n'a pas hésité à traîner devant le tribunal des référés deux délégués CGT et FO, plus une trentaine de licenciés pour occupation « illégale » de la ligne d'assemblage...

De son côté, l'intersyndicale a décidé d'entamer une procédure devant le juge des référés en ce qui concerne la mise en chômage partiel total des travailleurs de plus de 50 ans dont le licenciement a pourtant été refusé par l'inspection du travail.

Vendredi 2 mars, l'intersyndicale appelle l'ensemble des licenciés à une assemblée générale pour faire le bilan. Après huit mois de lutte, nous n'avons pas réussi à empêcher les licenciements. Les mesures du « plan social » n'assurent

aucun emploi, aucun reclassement pour les camarades licenciés. Nous n'avons obtenu qu'un peu d'argent en plus de ce qui est prévu légalement, jusqu'à 30.000 F dans le meilleur des cas.

Massey-Ferguson, avec le soutien du gouvernement Mauroy « qui nous a trahis », comme l'ont crié beaucoup dans les manifestations, a gagné la partie.

Mais nous avons la satisfaction de nous être battus, même à une minorité, pendant plusieurs mois. Tout le monde sait, dans la région, que les travailleurs de Massey ne se sont pas laissés faire. Et lors des combats à venir dans la région lilloise, il faudra compter avec l'expérience et la combativité des travailleurs de Massey.

Correspondant LO

BANQUES

24 heures de grève et manifestation pour le pouvoir d'achat

La journée d'action des banques du jeudi 1^{er} mars organisée par les fédérations syndicales contre la baisse du pouvoir d'achat s'est traduite par une grève de 24 heures et une manifestation à Paris devant le ministère des Finances.

Depuis la précédente journée d'action du 3 février, les banquiers ont concédé 1,5 % d'augmentation au 1^{er} juin, 1,8 % au 1^{er} décembre et 1,65 % au 1^{er} janvier 1985 au lieu de 1 % en tout et pour tout initialement. C'est donc bien peu.

Pourtant, en règle générale, la grève comme la manifestation ont été moins suivies que lors de la précédente journée d'action du 3 février. Entre un tiers et la moitié de grévistes en moins au Crédit Lyonnais par exemple. Et 1 500 personnes en tout à la manifestation, au lieu de 3 000 le mois dernier, toutes banques réunies.

Ce qui apparaît le plus clairement est la volonté des organisations syndicales de faire semblant et rien de plus. Aussi, tant au Crédit Lyonnais qu'à la BNP, les discussions vont bon train. Sur la sellette : la politique gouvernementale, la complicité syndicale. Et ce qu'il faudrait faire pour en sortir !

Correspondant LO



Nous publions ci-dessous le texte de la lettre envoyée, le 1^{er} février, par les syndicats de Massey-Ferguson aux organisations politiques et syndicales de gauche.

De l'Intersyndicale Massey-Ferguson
Le 1/02/1984

à : Parti Socialiste - rue Watteau - Lille - Parti Communiste - rue Inkermann - Lille - U.D. - U.L. - U.S.T.M. - Région - C.G.T. - C.F.D.T. - F.O. - rue Inkermann - Lille

Cher camarade,

La lutte des « Massey » prend une mauvaise tournure pour les raisons suivantes :

Le scandaleux chantage de la direction Massey, vis-à-vis des pouvoirs publics, a plus de poids que tous les arguments irréfutables développés depuis 7 mois.

Les capitalistes sont crus, les travailleurs ne le sont pas.

Monsieur Mauroy nous avait promis, verbalement, le 22 décembre, de s'occuper de nous. Aujourd'hui, 1^{er} février, le résultat est le suivant :

— plus de réunion tripartite ;
— l'inspecteur du travail, Monsieur Fievet, entouré de policiers, refuse de nous recevoir, et répond : « Je ne suis pas là » à la question : « Quand allez-vous répondre ? ».

La direction Massey-Ferguson pro-

voque, en augmentant d'une manière substantielle les salaires (avec promotion pour certains) pour tous ceux qui ont défilé sur les thèmes suivants : la liberté du travail ; condamner les délégués devant les tribunaux. Par contre, elle ne veut pas, malgré de puissantes délégations de femmes de travailleurs, étaler les pertes de salaires (grèves) ; de ce fait, beaucoup de salariés, de militants, viennent de recevoir leurs fiches de paie avec un chiffre avoisinant le zéro. Prochaine paie dans un mois. Un nouveau plan social a été affiché dans les ateliers. Il est encore plus négatif que le précédent.

Sur le FNE, même le préfet, Monsieur Couzler, n'est pas écouté, puisqu'aux 13 questions déposées par écrit le 19 novembre 1983, il n'y a pas eu de réponses précises écrites, malgré l'engagement de la direction.

Que faut-il faire ? Elever le niveau de la lutte ? Elever le ton ?

Nous l'avons fait en limitant les dégâts, mais après 4 heures d'occupation de la gare de Lille et blocage de 3 trains de « patrons », les CRS provocateurs, dirigés par un commissaire de police qui a peur, ce qui est extrêmement dangereux, nous ont chargés.

Sauf erreur ou omission de notre part, nous n'avons pas vu dans la presse beaucoup de protestations. Mieux, hier, cela a été encore plus vite. En 1 heure 30 de temps, les patrons ont obtenu 3 fois plus de CRS que la veille, armés jusqu'aux dents avec fusils SVP et toujours le même commissaire. La décision était prise : on allait nous charger sans beaucoup de sommations. Il a fallu le sang-froid des syndicalistes de base pour obtenir 5 minutes de temps mort.

Nous n'avons plus l'impression de vivre en France.

Nous le répétons : Que faut-il faire ? Les Massey, fatigués, énervés, scandalisés, sans salaires, vont-ils rester isolés ? La solidarité est plus que légère. Les caisses du syndicat et du Comité d'entreprise sont à plat, et faire payer des cotisations à des syndiqués sans salaires, nous ne pouvons le faire. Par rapport à l'influence, c'est le PCML qui nous apporte le plus d'argent.

Faut-il mettre le feu à l'usine, à la mairie de Lille ou ailleurs, faut-il faire comme les agriculteurs, qui ont été reçus rapidement par Monsieur Rocard, sourire aux lèvres ? Va-t-on

continuer à voir ceux qui, paraît-il, sont nos amis, inaugurer tranquillement le « Salon des Animaux » ou participer au cocktail de début d'année en préfecture ?

Comme disent certains camarades, où sont passées les écharpes bleu, blanc, rouge ? La seule visible est celle de celui qui « commande » les CRS. Pas la peine de vous dire que la déception de ceux qui ont voté pour la gauche, de ceux qui ont cru que Monsieur Mauroy allait s'occuper sérieusement de nous, est grande.

Notre dossier est simple. Nous avons du travail, du travail que l'on nous prend, pour donner ailleurs, même à l'étranger.

Oui, pas la peine de dire que notre déception est grande. Dans la situation actuelle, nous savons qu'il y a des divergences politiques, entre le PC et le PS, des divergences syndicales, entre la CGT, la CFDT et FO.

Mais sur le dossier « Massey », apparemment, il n'y en a pas, et nous souhaitons que, rapidement, une manifestation commune de soutien ait lieu, sur les thèmes suivants :
— Solidarité avec les « Massey » ;
— Mauroy doit recevoir les syndicats ;

— Recours gracieux maxi (5 mai).

De cette manière, les « Massey » pourront juger sur pièces concernant les amitiés. Il est évident que si cette lettre n'est pas suivie d'effets, nous la publierons dans la presse.

En nous excusant du ton, mais 250 heures de grève, des dizaines de réunions, des heures et des heures de discussions stériles, des promesses non tenues, des centaines de milliers de tracts, des manifestations nombreuses, dans le calme et la dignité, 3 occupations d'usine, etc., des familles en difficulté, trois fois l'intervention des CRS, tout cela pour un résultat social négatif.

Avouez qu'il y a de quoi être plus « qu'énervés ».

Dans l'attente, recevez, cher camarade, nos sincères salutations.

J.M. HUMEZ (CGT)
A. PARENT (UFICT/CGT)
P. RATEAU (CFDT)
R. MOURET (FO)

PS : La direction fait encore des pressions pour obtenir l'accord de l'inspection du travail au plus tard, le 5 février 1984.

PROCÈS A LANDAU

La politique toujours interdite à l'armée

Deux camarades de la LCR, poursuivis par la justice militaire parce qu'ils font de la politique durant leur service militaire en Allemagne, sont passés devant le tribunal de Landau, le jeudi 23 février.

Nous reproduisons ci-dessous quelques épisodes de la séance du tribunal, tels que les relate Rouge. Le jugement a été reporté au 29 mars.

« C'est véritablement dans un camp retranché que s'est déroulé le procès de Landau. Barbelés, miradors, mises en garde contre toute intrusion et menaces de l'usage d'armes à feu. (...) Une centaine de militants français et allemands maintiendront un piquet de protestation devant l'enceinte du tribunal tout au long de la journée : « Acquittez nos camarades ». (...) A 10 h 45, le greffier donne lecture de l'acte d'accusation. Le commissaire du gouvernement (...) avait instruit en 1974 à Marseille, le procès de nos camarades Pelletier, Ravet et Taurus, jugés et condamnés après la manifestation de 200 soldats dans les rues de Draguignan. Jadis aux ordres de Peyrefite, aujourd'hui aux ordres de Robert Badinter, il est toujours là. (...) Laurent et Olivier ne sont poursuivis que pour leurs écrits, d'ailleurs tronqués et déformés, (...) dont un dessin paru dans le bulletin du comité de soldats, (...) dessin de Plantu paru peu de temps avant dans Le Monde... Le président lui-même esquissera un sourire.



Laurent Fritz et Olivier Lecour-Grandmaison accueillis à la sortie du Tribunal par le piquet de protestation (D.R.)

Le procès basculera avec l'interrogatoire des prévenus. Olivier et Laurent, qui revendiquent haut et fort le droit pour tous les soldats de s'exprimer librement, leur droit de travailler pour la paix et soulignent la différence avec laquelle sont traités hommes du rang et officiers supérieurs. Dans leurs interventions, c'est la même détermination chaleureuse qui passe, forts qu'ils sont de leur bon droit et d'un soutien international sans précédent.

Puis vient le défilé des témoins portant tous, à l'instar de nos camarades, le débat sur le fond. L'amiral Sanguinetti, au nom de la Ligue des Droits de l'Homme, défend avec vigueur les droits et libertés dans l'institution militaire. Serge Depaquit, au nom du PSU, dit son étonnement devant ce procès politique contre des soldats, le premier depuis mai 1981, et rap-

pelle les engagements de F. Mitterrand. Alain Krivine se déclare en plein accord avec Laurent et Oliver, insistant lui aussi sur les libertés démocratiques conquises de haute lutte par la classe ouvrière. Angela Klein, dans une déposition émouvante, témoigne de la solidarité fraternelle des mouvements de paix en Allemagne avec ces soldats étrangers dont l'attitude tranche si nettement avec la signification que prend, pour les masses allemandes, le maintien de troupes d'occupation dans leur pays. Ernest Mandel, évoquant son passé de prisonnier des camps nazis, dit sa conviction que seule la réunification socialiste de l'Allemagne peut venir à bout du militarisme, engageant le prolétariat allemand aux côtés des autres classes ouvrières du continent dans le perspective des Etats Unis

socialistes d'Europe. Le père Cardonnel salue « l'acte d'humanité » des inculpés, soulignant qu'un peuple ne pouvait être tenu pour responsable, près de 40 ans après, des crimes commis en son nom. Sur le même registre, Paul Noirot, évoquant le souvenir douloureux de sa déportation à Buchenwald, fait alors le procès de l'obéissance aveugle, reprochée à d'autres soldats au procès de Nuremberg. Jacob Moneta, attaché à l'ambassade d'Allemagne à Paris de 1952 à 1963, estime que ce procès va à l'encontre de la tradition de liberté héritée de la révolution française de 1789. Bruce Kent, évêque anglican, secrétaire général du CND (Campaign for Nuclear Disarmament), soutient la « proposition de paix » du retrait des troupes étrangères des deux Allemagne.

Le commissaire du gouvernement (...) demande une peine de principe, laborieusement justifiée au plan juridique mais pas plus. Dès lors, les plaidoiries de maîtres Conte et Houver mettront comme un point d'orgue à la déroute de l'accusation, rappelant notamment les déclarations de Charles Hernu, dix ans plus tôt, au procès de Draguignan : « Il ne peut être question de cautionner les condamnations de ces soldats parce qu'ils ont réclamé plus de démocratie. (...) Il faut que la liberté d'expression soit donnée aux soldats dans les casernes. (...) Il n'y a pas de défense nationale sans consensus populaire et, aujourd'hui, le consensus s'appelle le pardon ».

EN BREF

• Il n'y a pas que le gros rouge qui tache !

Huit ans : voilà le temps qu'il aura fallu aux consommateurs d'eau de Cruseilles pour obtenir qu'un tribunal condamne la CGE.

En 1976, à la suite d'une épidémie d'entérites et de gastro-entérites, des consommateurs avaient fait effectuer des analyses pendant trois ans.

Résultats concluants : « eau à surveiller », « eau non potable », « nombreux germes » ! Des habitants s'attaquèrent alors à la CGE, société privée, prétendument spécialisée dans la distribution d'eau potable. En 1979, de nombreuses plaintes furent déposées.

Huit ans après les pre-

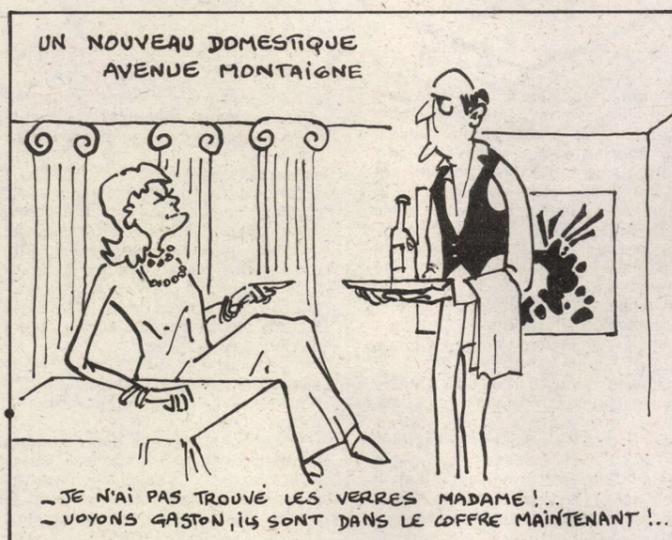
mières actions des consommateurs, le tribunal vient de condamner la CGE à verser 1.000 F à chaque consommateur en guise de dédommagement (à valoir sur les factures impayées !)

Mais la CGE a décidé de faire appel. Et beaucoup d'eau risque encore de couler sous les ponts !

• Les pauvres ne sont vraiment pas doués pour le vol

Elle a probablement retrouvé le moral, cette femme de l'armateur grec de l'avenue Montaigne, à Paris, volée par ses deux domestiques. Elle va pouvoir remettre dans son hall de marbre blanc ses gobelets d'or, les seuls qui allaient avec les murs ; se servir à nouveau de ses couverts en or massif et se pendre à nouveau aux oreilles et au cou les breloques dont feu Alexandre III avait fait cadeau à sa grand-mère.

Car la police lui a restitué ses deux milliards de babioles, après avoir sans peine appréhendé au Portugal, chez eux, les deux domestiques portugais. Ils n'avaient guère la technique pour les transferts de fonds ! Ils étaient simplement rentrés au pays, comme si de rien n'était, croyant probable-



ment que l'« aide au retour », dont gouvernants et patrons parlent tant, était un droit déjà acquis !

• La modernisation dans la police : c'est tout bon !

20.000 à 30.000 contraventions à 120 F et 250 F auraient été envoyées par erreur aux automobilistes de l'agglomération lyonnaise depuis le début de l'année. Certains en auraient reçu de véritables liasses ne les concernant pas.

Les coups de téléphone ont afflué aux services du

tribunal d'instance. Raison du pataquès : « L'ordinateur est en panne et il ne faut pas tenir compte des avis de recouvrement envoyés !

Dont acte. D'ailleurs, de nombreux automobilistes ne tiennent déjà pas compte des avis de recouvrements... Mieux vaut prévenir que guérir !

Fête de Lutte Ouvrière à Montbéliard

SAMEDI 10 MARS A PARTIR DE 17 HEURES ET DIMANCHE 11 MARS

Halle Polyvalente

Les 38 heures à la SNECMA-Gennevilliers

Il aura donc fallu pas moins de six réunions-marathon et finalement la présence d'un super-négociateur de la direction générale pour qu'à partir du 5 mars l'horaire hebdomadaire passe à 38 heures.

Ayant auparavant obtenu au plan central les signatures des syndicats, hormis la CGT, sur le principe d'une réduction de travail de 2 heures, la direction avait entrepris de faire ratifier un accord au plan local. A Gennevilliers, le projet s'accompagnait de la mise en place du travail en continu pour les équipes : supprimer le temps de repas pendant les périodes de travail, c'était permettre à l'équipe du soir de partir à 20 h 30. Voilà le clou sur lequel la direction choisissait de taper afin de faire admettre le continu, voire mieux, à le ren-

dre populaire.

Cependant et suite à une consultation de la CGT, il s'avérait que, par-ci par-là, des gars étaient pour le maintien de la coupure du repas. Notamment dans un important secteur de production, les Aubes. Majoritairement, l'atelier était pour les repas et se disait fermement prêt à se donner les moyens d'aller à la cantine le 5 mars. Il y eut des réunions dans l'atelier et aussi un débrayage à l'issue duquel une délégation alla dire sa façon de penser au chef du personnel. Au passage, ce dernier fit la gaffe d'admettre que la SNECMA se posait le problème d'instaurer à plus ou moins court terme le travail en 4x6. Autant dire qu'il y avait de l'ambiance au retour dans l'atelier.

Cependant de réunion en réunion, la direction ne désarmait pas. Elle allait même pousser une partie de sa maîtrise à susciter des pétitions pour faire pression sur les syndicats afin qu'ils signent.

Un secteur des Fonderies débrayait pour le continu mais en précisant toutefois qu'il ne le faisait pas contre ceux des Aubes, qui envoyèrent d'ailleurs une délégation de soutien.

Côté syndical, la CFDT, qui traînait derrière elle la gamelle de la signature de l'accord central, était partagée entre justifier sa signature et s'opposer à certains gars. Elle soutenait donc du bout des lèvres les partisans du repas sans se priver, par ailleurs, de les faire passer pour des ultra-minoritaires auprès des tenants du continu.

La CFTC n'apparaissait que dans les réunions avec la direction. Quant à la CGT, elle faisait figure d'empêcheur de signer en rond. Elle défendait le libre choix, avertissant des risques du continu, dénonçait la bonne affaire financière réalisée par la direction, demandait des garanties et enfin se disait prête à soutenir toute action, ce qu'elle fit effectivement...

A la fin du compte, la direction locale annonçait dans une ultime réunion sa proposition de mettre en place le continu dans deux PME sur les trois que compte Gennevilliers. Celle des Aubes, la troisième, continuera à prendre ses repas et à pratiquer des horaires spécifiques.

Si la direction paraît avoir marqué un recul, elle n'en

garde pas moins son projet sous le coude : d'ici la fin de l'année, il faudra renégocier pour une nouvelle réduction de travail à 37 heures. Mais un débat a été ouvert. Comment va se concrétiser la chasse aux temps morts annoncée par la direction ? Les deux heures actuelles ne sont compensées qu'à 70 % ! La direction refuse de s'engager par écrit sur des temps de pause garantis. Enfin, si le continu va lui permettre de réaliser sur chacun un bénéfice (de l'ordre de 7.000 F par mois, a calculé la CGT), elle refuse de revaloriser les primes d'équipes.

Toute sorte de problèmes qui risquent de se poser d'ici à quelques mois et qui ne se régleront peut-être pas tranquillement autour du tapis vert.

Correspondant LO

FILATURE DE LONGUE-HAIE (Roubaix)

L'esprit de solidarité paye, le patron a flanché

La filature Longue-Haie est une vieille usine textile de Roubaix. Nous y sommes 250 ouvriers. Les salaires sont parmi les plus bas du textile, à peine plus que le SMIC. De plus, alors que les cadres et les employés ont le 13^e mois, nous, les ouvriers, ne l'avons pas.

Alors la grogne a monté dans l'entreprise. Mardi après-midi 21 février, les délégués CGT et FO sont allés discuter avec la direction sur nos revendications : un franc de l'heure et le 13^e mois. Refus catégorique du directeur.

Dès mercredi matin, au premier poste à 5 heures, la grève a été déclenchée : des copains de l'équipe de nuit sont même restés et ont tout bloqué. Et la manivelle qui servait à ouvrir la porte d'entrée aux camions a été... perdue.

Sur ce, le patron Antoine Motte, rentré précipitamment d'Angleterre, semble affolé : pensez donc, il y a plein de commandes urgentes ! Du coup, mercredi après-midi, il propose déjà 10 centimes de l'heure et une prime de 100 F par mois. Nous n'acceptons pas et continuons l'occupation.

En rentrant chez nous, des lettres de menaces nous attendent. La direction croit nous intimider, mais rien à faire, l'occupation s'organise et l'ambiance est chaude, malgré le froid : café partagé avec des petits gâteaux et musique.

Jeudi, le patron fait dresser un constat d'huissier pour « entrave à la liberté du travail ». Nous décidons donc de laisser entrer ceux

qui veulent aller travailler, mais seules cinq ouvrières du poste du matin veulent aller au poste d'après-midi. Nous prenons alors à partie le patron et l'obligeons à aller chercher ces cinq personnes. Elles ressortent, le directeur tout rouge en tête, entre une haie de grévistes ne leur ménageant pas les noms d'oiseaux.

Finalement, nous tenons bon. Vendredi 24, dans l'après-midi, les secrétaires syndicaux de l'Union locale provoquent une réunion paritaire syndicats-patronat textile : accompagnés de grévistes volontaires, les délégués CGT et FO discutent pendant 5 heures sur les revendications des grévistes.

Après plusieurs suspensions de séance, le patron et son syndicat patronal nous proposent 40 centimes au 1^{er} février, 100 F de prime de présence, et nous l'obligeons à appliquer les 2 % d'augmentation conventionnelle dès le 1^{er} mars (plus 5 % en juillet et 1 % en octobre). Nous avons donc gagné, avec les 40 centimes, les 100 F et ces augmentations, l'équivalent de 7,5 % sur l'année.

Lundi 27 février, devant ces résultats, la plupart des ouvriers pensent que ce n'est pas mal. Pour l'instant... Nous décidons donc de reprendre tous ensemble le travail, contents aussi d'avoir tellement affolé le patron qu'il en est devenu tout poli ! Mais nous l'avons prévenu, il n'a pas fini d'en voir avec nous !

Correspondant LO

SPECIA (Saint-Genis - Laval)

Les débrayages continuent

Spécia n'a toujours rien cédé sur les salaires malgré les débrayages qui continuent dans les différents secteurs.

C'est surtout dans des secteurs comme l'Entretien, le Magasin ou la Comptabilité que la participation aux débrayages a été la plus forte : nous nous sommes retrouvés à une quarantaine devant les portes de l'usine, le jeudi 23 février, pour inviter tout le monde à venir discuter en assemblée générale. Ce jour-là

en effet deux directeurs débarquaient de Paris et voulaient rencontrer les organisations syndicales.

En fait, c'est devant 200 personnes que Bonnet, le P-DG de Spécia, a dû s'expliquer. Il n'avait qu'une chose à dire d'ailleurs : non à tout. Devant les questions et les proclamations qui venaient des travailleurs assemblés, il a invoqué les directives gouvernementales pour justifier le refus de

Spécia d'augmenter les salaires.

A l'usine, ça discute et beaucoup ont conscience qu'il faudrait une lutte sérieuse avec blocage de la production pour avoir des chances de faire céder Spécia.

Mais à part certains secteurs, la plupart des travailleurs pensent pouvoir faire l'économie d'une lutte plus dure et veulent se contenter de débrayages.

Correspondant LO

NORTON (La Courneuve)

Après trois semaines de débrayages, les travailleurs suspendent leur mouvement

Chez Norton, après 3 semaines de débrayages quotidiens pour les salaires — de 70 à 100 travailleurs selon les jours —, et 7 jours de grève totale pour 17 travailleurs de l'atelier des diamants, la reprise a été décidée mercredi 29 février.

La semaine dernière s'était terminée sur deux jours de grève totale pour tout le monde.

Le jeudi 23, deux cars de grévistes sont allés manifester au siège social de Conflans où ils ont trouvé les grilles fermées. Seule une délégation a pu pénétrer dans l'usine, où elle s'est entendu dire que le P-DG n'était pas disponible et qu'il recevrait les organisations syndicales... le lendemain.

Cette fin de non-recevoir n'a fait qu'accroître la colère des grévistes qui, une fois revenus à La Courneuve, ont décidé de faire grève toute la journée.

Vendredi 24, nous nous sommes à nouveau retrouvés dès 8 h le matin. Les travailleurs présents décidaient de faire

encore grève toute la journée et d'aller faire le tour des ateliers pour tenter de rallier ceux qui restaient au travail.

La direction a mobilisé toute sa maîtrise pour suivre les groupes de grévistes qui allaient d'atelier en atelier discuter avec ceux qui travaillaient. Cela a remonté le moral de tout le monde de promener son cortège de blouses blanches et grises parfois même jusqu'aux... toilettes.

Au retour des délégués de Conflans, nous savions que la direction ne cédait rien et nous décidions de nous retrouver le lundi matin pour discuter de la suite du mouvement.

Lundi 27, un délégué intervenait à l'assemblée pour faire le bilan de notre mouvement : si nous avions tout fait pour tenter de rallier l'ensemble de l'usine, nous n'y étions pas arrivés et nous n'avons pas été assez nombreux pour faire céder la direction. Nous étions une minorité de travailleurs décidés, mais cela n'avait pas

suffi. Il proposait d'en rester là pour cette fois.

Des travailleurs qui ne voulaient pas « reprendre comme ça », ont proposé de débrayer 6 minutes toutes les demi-heures, ce qui a été voté par une majorité.

Mardi 28, quelques travailleurs ont débrayé ces 6 minutes par demi-heure et mercredi, la CGT appelait à nouveau à une heure de débrayage. Nous nous y sommes retrouvés à une quarantaine et nous avons décidé de suspendre totalement le mouvement.

Ceci dit, il ne faut pas que la direction se croie quitte pour autant. Durant ces 3 semaines, une forte minorité de travailleurs lui ont montré qu'ils étaient mécontents et si elle ne les a pas entendus, si elle ne tient pas compte de ce qui s'est passé, demain, nous ne serons plus une minorité.

Correspondant LO

Les travailleurs de Norton manifestent pour « l'échelle mobile des salaires ».

Injonction des technocrates de l'OCDE : « Il faut réduire les dépenses sociales »

Les systèmes de protection sociale (maladie, vieillesse, chômage) coûtent de plus en plus cher aux Etats. C'est ce qu'a rappelé récemment le secrétaire général de l'OCDE, M. Van Lennep, dans une note aux 24 pays membres, note accompagnant un rapport chiffré que la presse vient de commenter.

D'après ce rapport, les dépenses sociales ont augmenté, dans les 20 dernières années, presque deux fois plus vite que le produit intérieur brut, (le PIB), et ce, dans les 7 plus grands pays riches du monde (voir tableau).

Raisons de cette progression qui inquiète l'OCDE : l'augmentation du coût des services et l'augmentation du nombre des bénéficiaires elle-même due à divers facteurs : vieillissement de la population, allongement de l'espérance de vie, entrée massive des femmes sur le marché du travail, etc. et, bien sûr, augmentation du chômage.

Même en supposant le maintien du chômage à son niveau de 1982, par le seul jeu de l'évolution démographique, « le montant total des dépenses sociales risque d'augmenter malgré tout à un rythme supérieur à 1 % en volume par an d'ici à 1990 dans les 7 pays » commente *Le Monde*. Pour la France par exemple, cela représenterait un coût supplémentaire annuel de l'ordre de 8 milliards de francs.

Or, on le sait, et des organismes comme l'OCDE ne le cachent pas, scénario de reprise ou pas, le chômage va augmenter dans les années qui viennent. Il va donc en coûter toujours plus aux

Etats, ce qui va aggraver les déficits. De plus, à l'heure où l'on parle en France de réduire les prélèvements obligatoires (dans lesquels les cotisations sociales entrent pour une part de plus en plus grande), cette prévisible augmentation des dépenses apparaît comme un casse-tête aux gouvernants.

Car si la protection sociale revient cher, elle joue le rôle d'amortisseur de la crise. Et y toucher, tailler dans les budgets sociaux, n'est pas sans risques. Du moins, les gouvernants et les « experts » le pensent.

Il va donc falloir trouver les « économies possibles ». Et c'est là-dessus que les experts « planchent », justement.

« Une maîtrise véritable des dépenses sociales exigera que certains programmes soient réduits » (...) explique doctement M. Van Lennep, qui poursuit en termes tout aussi élégants : « Les étapes (...) ne pourront être toutes franchies que dans la mesure où l'on verra apparaître la volonté politique et le consensus social nécessaire, ce qui exigera en contrepartie qu'il y ait à l'intérieur des budgets une souplesse suffisante pour pouvoir faire face aux besoins qui se manifesteraient et rattraper les nouvelles mailles qui viendraient à lâcher dans le filet de sécurité ». Admirez le style ! Et tout cela pour dire crûment aux Etats : Allez-y, taillez dans les budgets. Tirez au maximum sur la ficelle, mais sans qu'elle casse !

Aux travailleurs en effet de

tirer pour que ça casse et d'échapper collectivement aux mailles du filet !

Frédéric FERRIERES

La France n'est pas le pays où les dépenses sociales sont les plus élevées.

Même en y ajoutant les dépenses d'enseignement (pour pouvoir comparer vraiment aux autres pays) on atteint 28,6 % du PIB.

Reste que la RFA (31,5) et l'Italie (29,1) ou encore la Suède (34) ont des budgets sociaux plus importants par rapport à leur PIB.

Cela n'empêche pas patrons et gouvernants français de discourir sur les entreprises françaises « écrasées sous le poids des charges ».

Eh oui, ils préféreraient certainement les chiffres des USA (21 %) où le taux de croissance des dépenses sociales par rapport au PIB est passé de 7,7 % par an, de 1960 à 1975, à 2,9 % de 1975 à 1981.

Dépenses sociales en pourcentage du PIB

	1960	1981
Etats Unis	10,9	21,0
Japon	8,0	31,5
Allemagne	20,5	31,5
Canada	12,1	21,7
France (1)	13,4	23,8
Italie	16,5	29,1
Royaume Uni	13,9	24,9

(1) Dépenses d'enseignement exclues

Le Monde du lundi 27 février 1984.

500 briques pour Peugeot (et pas besoin de sortir les griffes)

Le FIM, vous connaissez ? Non ? Pourtant vous avez peut-être « placé votre épargne » sous forme de CODEVI. Eh bien sachez que, grâce à votre argent, le FIM, qui disposait l'an dernier d'un malheureux budget de 3 petits milliards seulement, dispose maintenant d'un total de 7 milliards de francs pour l'année. Pour quoi faire ? Eh bien pour donner, si ce n'est aux entreprises, du moins à leur patrons ou actionnaires. Le FIM, c'est le Fonds Industriel de Modernisation. Et il a commencé à semer ses deniers : 750 millions pour Renault le 1^{er} février (Renault qui parle de suppression d'emplois, comme on le sait) et 500 millions à Peugeot, qui pratique la même politique.

Ces 500 briques à Peugeot, c'est théoriquement « pour moderniser le site de Poissy » (Si, si, c'est ce qui est dit !). En fait, où iront ces 500 millions ? Vont-ils se transformer en petites sœurs des milliers d'actions de la banque Morgan déjà détenues par la famille ?

Si une banque nationalisée concède aux jeunes ménages des prêts de 10.000 F à 17 %, et encore, sous réserve de la justification de la destination des fonds, l'Etat est moins regardant avec la grande famille Peugeot : 500 millions de nouveaux francs, à 9,75 %.

Et sans facture à présenter... si ce n'est celle qui se chiffre en suppression d'emplois !

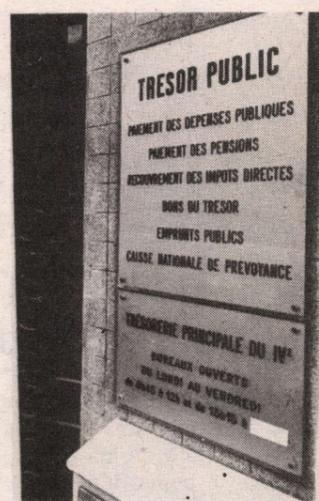
Déclarations

Au moment où tout un chacun est tenu d'expédier (avant le 5 mars !) sa déclaration d'impôts, et bien peu de temps après le versement du dernier tiers, ça fait plaisir d'apprendre que Mitterrand a promis « une baisse de 1 % des prélèvements obligatoires, impôts et cotisations sociales »... pour 1985.

Encore qu'à la différence des déclarations d'impôts, les déclarations de Mitterrand, elles, n'engagent à rien.

De toute façon, rien n'est encore décidé. Et les journalistes supputent...

Pour financer cette fameuse « réduction », Bérégovoy serait en train de concocter un plan d'économies sur les dépenses sociales — un de plus ! — avec, entre autres, pêle-mêle : la majoration du forfait hospitalier, la réduction de certaines prestations, la prolongation du délai de carence pendant laquelle le Sécurité sociale ne verse aucune indemnité,



ou encore l'établissement d'une franchise pour le remboursement des dépenses de soins.

Ce sont des « hypothèses de travail »... inspirées probablement par quelques rumeurs savamment distillées par les ministères.

Mais bien significatives. Car si on ne voit pas du tout qui paiera moins d'impôts et comment, on entrevoit déjà à qui on va prendre, et quoi !

Une tente, deux lits de camp et une place de camping municipal à crédit !

La banque SOFINCO (La Hénin), deuxième établissement français spécialisé dans le crédit à la consommation, a annoncé son intention de consentir des prêts à des taux défiant toute concurrence aux jeunes ménages, même non mariés (à condition que l'un des deux ait moins de 25 ans), et aux familles qui ont un troisième enfant.

Cet organisme de crédit à la consommation, le seul qui ait été nationalisé en 1982, dit faire du « social ». Il offre aux pauvres des « roses à crédit ». Mais modérément. Les sommes prêtées sont limitées, et le taux d'intérêt ne l'est pas tant que ça !

Les jeunes pourront obtenir un crédit d'un montant

maximal de 15.000 F à 18 % d'intérêt, sous la réserve que leur revenu mensuel ne dépasse pas ce montant. Pour les jeunes couples dont le revenu mensuel serait inférieur à 5.000 F, le taux d'intérêt sera abaissé à 17 % dans la limite d'un montant de 10.000 F ! La générosité est prudente. Les conditions sont à peu près les mêmes pour les familles avec un troisième enfant.

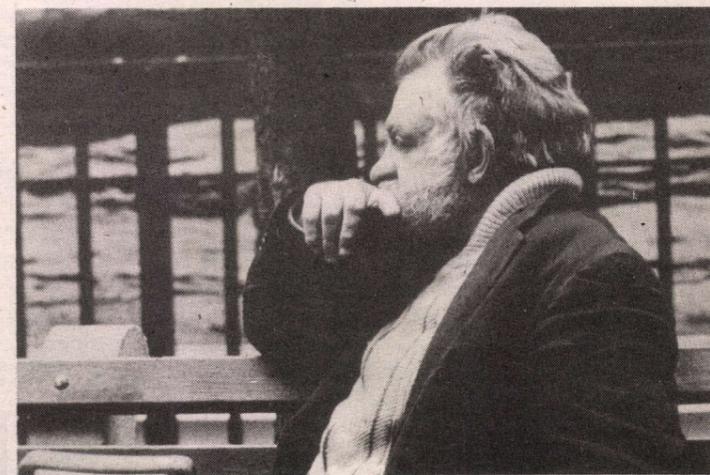
La SOFINCO prêtera donc aux pauvres, mais attention, aux pauvres un tant soit peu solvables, et... honnêtes ! Justifications à l'appui. Les prêts ne seront consentis que pour des frais d'installation effective d'un jeune ménage, ou pour les dépenses effectivement

liées à l'arrivée d'un troisième enfant. Et il faudra présenter les factures du lit ou de l'armoire de bébé ! Car pas question d'assurer « le financement des fins de mois difficiles » ont déclaré les dirigeants de la SOFINCO. Evidemment, cela rendrait les remboursements aléatoires !

Voilà donc une banque qui a trouvé un nouveau truc pour se faire du fric : ce que ses dirigeants perdront à consentir des taux d'intérêt légèrement inférieurs à ceux pratiqués par les concurrents — environ 24 % —, ils le rattraperont sur la quantité.

Car prêter aux pauvres, aujourd'hui, c'est miser à coup sûr sur un marché en expansion !

L'envers du décor



Selon un rapport publié par le bureau de recensement des Etats-Unis, les Américains vivant au-dessous du seuil de pauvreté ont augmenté de 28 % en trois ans. Pour les Noirs, l'accroissement a même atteint 44 %. C'est ainsi que le

pays le plus riche de la planète connaît aussi les soupes populaires et les sans-abris.

Que le dollar soit pour l'instant une monnaie « forte », que les capitaux affluent, voilà qui doit réchauffer le cœur de ceux qui vivent dans la misère.

CHÔMAGE EN HAUSSE, INDEMNISATION EN BAISSÉ

L'accord conclu le 9 février dernier entre les syndicats, le patronat et le gouvernement sur le mode de financement de l'UNEDIC complète celui qui avait déjà été signé entre les mêmes partenaires à la fin de l'année dernière. Ces accords aboutissent à revoir en baisse les allocations versées à certaines catégories de chômeurs et, en particulier, ils suppriment complètement l'Allocation Spéciale d'Attente (ASA) qui était jusqu'alors versée aux travailleurs licenciés pour des raisons économiques.

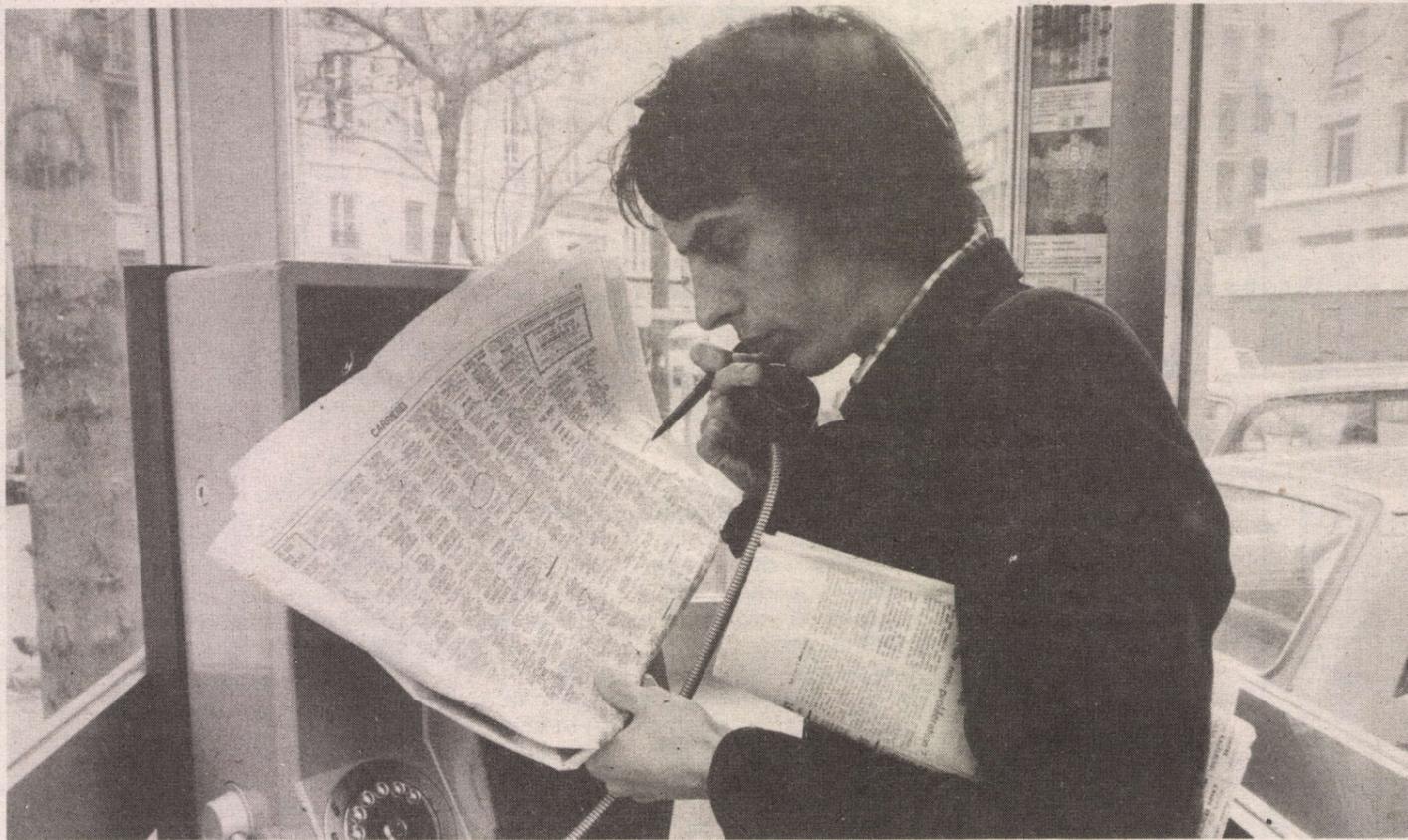
L'ASA avait été créée le 14 octobre 1974, au début du septennat de Giscard par un accord entre le patronat et les syndicats. Les travailleurs licenciés pour des raisons économiques percevaient, stipulait cet accord, 90 % de leur salaire brut pendant un an. A l'époque, en 1974, cette forme d'indemnisation fut présentée par la presse comme un véritable cadeau aux chômeurs — et d'ailleurs une partie de la presse de droite ne se fit pas faute de mener campagne contre les chômeurs, accusés de se goberger aux frais des actifs.

Une mesure pour « habituer » au chômage

Pourtant, ce ne fut pas par pure générosité que les patrons acceptèrent, avec la bénédiction de Giscard, d'indemniser ainsi les chômeurs. Les caisses des assurances chômage, alimentées par des années de cotisations des travailleurs dans les périodes de plein emploi, étaient pleines et l'indemnisation des licenciés économiques leur coûtait d'autant moins qu'il s'agissait de l'argent des travailleurs. Mais surtout, en annonçant à grand bruit cette mesure spectaculaire, les patrons visaient à faire accepter le chômage par les travailleurs. Cela faisait en effet des décennies que la classe ouvrière française était déshabituée du chômage. Et même si dans les quelques années qui précédèrent le début de la crise, celui-ci augmenta quelque peu, ni ses chiffres ni sa durée n'avaient rien de comparable à ce qui attendait les travailleurs après 1974. Par exemple, en 1971, il y avait 285 000 chômeurs recensés en France, mais 50 % d'entre eux trouvèrent un emploi dans les deux mois qui suivirent leur inscription à l'ANPE et 75 % dans les trois mois.

Il n'était d'ailleurs pas rare avant la crise d'entendre, bien sûr dans les discours des politiciens de droite mais aussi chez certain nombre de travailleurs, rendre grâce au capitalisme moderne « d'avoir éliminé ce fléau ».

Aussi quand, en 1973 et 1974, le chômage se mit à croître dans des proportions qui paraissaient alors extravagantes (460 000 chômeurs en 1973, 723 000 en 1974), il est probable qu'un certain nombre de patrons et de responsables politiques de la bourgeoisie se demandèrent avec inquiétude comment la classe ouvrière allait supporter la réapparition de ce fléau dont on lui avait garanti la disparition ; et cela d'autant que les grèves avec occupa-



tion accueillirent souvent les premières fermetures d'usines, comme chez Lip à Besançon, chez Rateau à La Courneuve ou chez Idéal-Standard à Aulnay. Par la suite, de telles grèves allaient devenir habituelles, sans menacer réellement le patronat. Mais au début de la crise la question restait posée. Aussi les patrons décidèrent-ils, pour faire accepter le chômage et les licenciements, que les licenciés économiques seraient indemnisés largement.

De ce point de vue, l'opération « 90 % » a porté ses fruits. En effet, si nombre de luttes ont émaillé la montée du chômage et la fermeture d'entreprises, les explosions sociales qui auraient pu marquer la montée du chômage n'ont pas eu lieu, ou ont été circonscrites. D'ailleurs pendant toute cette période la bourgeoisie n'hésita pas, quand les travailleurs se mettaient en colère, à lâcher ici ou là des concessions et des indemnités plus importantes encore. C'est ainsi que les sidérurgistes de Longwy obtinrent de meilleures conditions en 1979, à une époque où pourtant il était déjà question de revenir sur l'indemnisation à 90 % des chômeurs économiques.

13 % des chômeurs en bénéficient

Pourtant, si Giscard et le patronat se chargèrent d'assurer une large publicité aux « 90 % », les chômeurs qui en profitent réellement demeurèrent toujours une petite minorité. C'est ainsi qu'en 1975 — première année d'application des 90 % — quand le nombre des chômeurs dépassa pour la première fois le million, à peine 100 000 d'entre eux bénéficiaient de cette indemnisation en octobre. Ils furent à peine plus nombreux dans les mois qui suivirent. En novembre 1978, sur les 1 344 123 chômeurs inscrits dans les ANPE (chiffres sous-estimant la réalité de 10 à 15 %, selon une étude ultérieure de l'INSEE), 42 % n'avaient droit

à aucune indemnité, 18 % ne touchaient que l'aide publique (à l'époque, de 410 à 495 F par mois), 18 % percevaient l'aide publique plus une allocation des Assedic, 9 % ne pouvaient compter que sur les Assedic et enfin 13 % seulement — 180 000 environ — touchaient les fameux 90 %.

En fait, bien plus qu'un moyen d'atténuer réellement les conséquences du chômage, les fameux 90 % ont constitué un moyen pour la bourgeoisie d'en faire accepter la croissance et les licenciements sans trop de remous, particulièrement parmi les travailleurs des grandes entreprises. En effet, même s'ils ne furent pas les seuls bénéficiaires des 90 %, ce sont ces travailleurs-là, ceux des grandes entreprises, qui représentaient le principal risque de réaction pour les patrons. C'est d'eux, au moment où ils étaient encore concentrés dans leurs usines où ils prenaient conscience de ce que le chômage allait les frapper, que la bourgeoisie avait le plus à craindre. L'assurance d'avoir encore un an de salaire garanti devant eux aida probablement souvent à faire passer la pilule, ou du moins à limiter les effets de leur colère.

« L'habitude » prise, le patronat revient en arrière

Mais l'indemnisation du chômage coûtait de plus en plus cher, à la fois du fait de la création des nouvelles indemnités et surtout à cause de l'augmentation constante du nombre des chômeurs. De 1969 à 1978 les dépenses liées à l'indemnisation du chômage furent multipliées par 20, dépenses que ni l'augmentation des cotisations, (0,35 % des salaires en 1968 à 3 % en 1978) ni l'aide apportée par l'Etat (4,8 milliards à la même date) ne suffisaient à couvrir. Une campagne préparant l'abrogation des 90 % fut lancée en 1979. C'est que, non seulement cette forme d'indemnisation coûtait cher mais en plus, à en croire la

presse patronale et de droite, elle dissuadait les chômeurs qui en bénéficiaient d'accepter un autre emploi moins qualifié ou plus mal payé. Elle était dénoncée comme une entrave à la « mobilité de l'emploi ».

En fait, en 1979, la bourgeoisie pouvait considérer que le chômage était entré dans les mœurs et qu'elle pouvait commencer à revenir sur les systèmes d'indemnisation qui avaient fait accepter son développement par la classe ouvrière.

Le 1^{er} juillet 1979 entra en vigueur le nouveau système d'indemnisation des licenciés pour raisons économiques, un système dont le caractère « incitatif » n'était pas déguisé : les licenciés économiques percevaient une indemnité fixe (30,75 F en 1979) plus 65 % de leur ancien salaire brut au premier trimestre de chômage, 60 % au deuxième, 55 % au troisième et 50 % au quatrième, l'indemnisation ne pouvant pas descendre au-dessous de 90 % du SMIC. La dégressivité de l'indemnisation constituait un « encouragement » ouvert aux chômeurs à accepter des emplois plus mal payés que ceux qu'ils avaient auparavant. De plus, il fut pré-

cisé par la suite que le versement de ces allocations ne serait pas automatique : une commission paritaire des Assedic pouvait la supprimer au bout de six mois si elle estimait que le chômeur n'avait pas fait d'efforts suffisants pour retrouver un emploi.

Le gouvernement de gauche annule tout !

En novembre 1982, un nouveau pas dans la dégradation de l'indemnisation des licenciés économiques était fait, directement par le gouvernement de gauche. Par décret, le gouvernement décidait que les troisième et quatrième trimestres d'indemnisation des licenciés économiques seraient indemnisés à 36 F par jour plus 42 % du salaire (et non plus 55 % au troisième trimestre et 50 % au quatrième, comme précédemment), soit l'équivalent de l'allocation de base.

Le dernier acte s'est joué en décembre et février derniers : les licenciés économiques n'ont plus de régime particulier, ils ne percevront plus que l'allocation de base (40 F plus 42 % du salaire pendant un an).

Michel RITTER

L'indemnisation des chômeurs licenciés pour raison économique

Accord du 14.10.74 : 90 % du salaire brut pendant un an.

Accord du 1.7.79 : Ils touchent une indemnité fixe de 30,75 F par jour en 1979 + 65 % du brut au 1^{er} trimestre (+ 60 % du brut au 2^e, + 55 % du brut au 3^e, + 50 % du brut au 4^e).

Décret gouvernemental du 24.11.82 : Indemnité fixe de 36 F par jour (et 37,80 à partir du 1.10.83) + 65 % du brut au 1^{er} trimestre et + 60 % au 2^e. Mais pour les 3^e et 4^e trimestres, les licenciés économiques perdent toute forme particulière d'indemnisation. Ils sont

ramenés à l'indemnisation de base de 36 F par jour (37,80 F à partir du 1.10.83) + 42 % du salaire.

Accord de décembre 83 : Plus d'indemnisation particulière pour les licenciés économiques. Ils touchent 40 F par jour (au 1.4.84) + 42 % du salaire brut. (Les durées de versement initiales — c'est-à-dire pendant lesquelles le droit à l'indemnisation est garanti — sont en outre réduites. Les indemnités au-delà de cette durée initiale sont soumises, tous les trois mois, à l'examen de commissions paritaires).

Un organisme qui vise à éviter l'effondrement des pays pauvres pour que l'impérialisme puisse continuer à les pressurer

Le FMI, qui existe depuis quarante ans, a acquis depuis une quinzaine d'années un rôle nouveau et considérable lié à la crise monétaire et économique mondiale, et tout particulièrement à l'endettement astronomique des pays sous-développés.

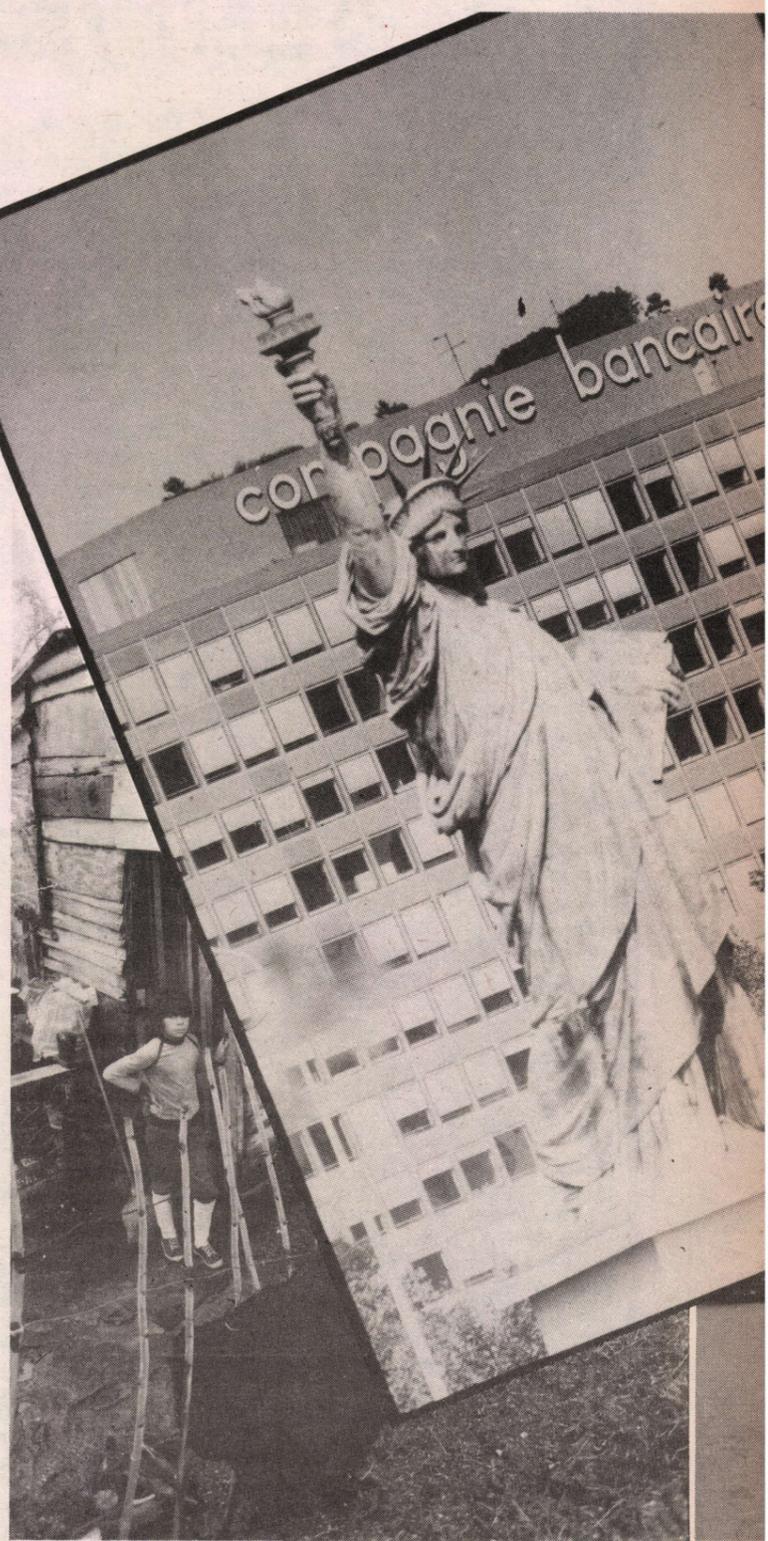
Le FMI n'est pas seulement un organisme prêteur, il est un organisme qui conditionne ses prêts à un effort « d'assainissement » monétaire et économique des pays emprunteurs. Il impose aux pays qui sollicitent ses services des « plans de redressement » — en clair, des plans d'austérité —, sinon il ne donne pas d'argent. Et les banques et autres organismes financiers ont aujourd'hui les yeux fixés sur le FMI pour consentir à leur tour de nouveaux prêts. Comme le déclarait récemment M. de Larosière, le président du FMI, « le FMI, par le jeu du programme d'ajustement qu'il négocie avec ce pays, donne aux créanciers — pays et institutions financières — l'assurance que la politique économique globale du pays en question favorisera une reprise, et il permet ainsi à ce pays d'obtenir des concours supplémentaires dont le montant peut être quatre ou cinq fois plus élevé que celui des ressources financières fournies par notre institution ».

En deux ans, on est passé d'une vingtaine de pays à une cinquantaine qui sont obligés de rendre des comptes au FMI. Bien sûr, en théorie, le FMI n'impose rien. Mais en fait les pays pauvres, criblés de dettes, n'ont pas le choix. Pour obtenir de nouveaux prêts, pour obtenir des délais, pour un rééchelonnement des remboursements, il faut l'accord du FMI. Et pour obtenir cet accord il faut accepter la politique préconisée par ledit FMI. Cette politique n'a d'ailleurs rien de mystérieux ni d'original en régime capitaliste. Elle est simple : puisque les pays pauvres n'arrivent pas à rembourser leurs dettes, ils doivent donc se serrer un peu plus la ceinture et faire ainsi des économies. Point n'est besoin d'ailleurs du FMI pour faire une telle politique, et d'ailleurs certains dirigeants des pays sous-développés, comprenant parfaitement qu'ils n'avaient pas le choix, ont d'eux-mêmes, sans qu'il soit besoin de pression particulière du FMI, mené directement cette politique d'austérité.

Mais le FMI symbolise aujourd'hui le camp des créanciers impérialistes qui prétend imposer aux pays pauvres une stricte « discipline », une stricte gestion, c'est-à-dire une stricte misère.

Bien des dirigeants des pays pauvres, de la Tanzanie au Brésil, ont protesté contre ce qu'ils considèrent comme une atteinte à leur souveraineté économique. Ils n'ont pas tort. Et le FMI a même obtenu, dans les faits, la « tête » d'un ministre des Finances brésilien, qui lui était hostile.

Mais en réalité, c'est l'impérialisme dans son ensemble qui « s'ingère » ainsi en pillant la planète. Le FMI ne joue après tout que le rôle de l'assistant social qui montre à un pauvre comment « tenir son budget », ou celui du médecin qui administre une potion à l'exploité pour qu'il puisse retourner au travail.



Les banques, ou la liberté de piller la planète

Quarante ans de bons et loyaux services pour le capital

Le Fonds Monétaire International a été créé lors de la conférence monétaire internationale qui s'est tenue à Bretton Woods aux USA juste avant la fin de la Seconde Guerre mondiale, en juillet 1944. Il s'agissait alors, parmi de multiples problèmes économiques qui se posaient au monde capitaliste, de créer un système monétaire stable basé sur des parités fixes entre les monnaies.

Au sein de ce système monétaire, le FMI avait un rôle bien précis : il devait servir à aider les Etats dont la balance des paiements était en déficit à obtenir des prêts en vue de redresser cette situation.

Pour prêter de l'argent, encore faut-il en avoir. Une caisse commune fut créée. Chaque Etat versait sa quote-part dans la cagnotte, dont 25 % en or (au début tout au moins) et les 75 % restant dans la monnaie nationale du pays. Le FMI ainsi doté avait la maîtrise de cet argent. Lorsqu'un pays avait une difficulté momentanée, lorsque sa balance de paiements avec les pays étrangers était en déséquilibre dangereux, il pouvait

effectuer un « tirage » sur la caisse du FMI, en empruntant un certain pourcentage de sa mise initiale, mais dans une monnaie forte, des dollars par exemple ou des marks.

Jusqu'à dans les années 1960, le FMI joua ce rôle, assez effacé, venant surtout en aide aux grandes puissances industrielles (la Grande-Bretagne par exemple) en difficultés. Le FMI travaillait assez peu avec les pays pauvres. Jusqu'en 1978, c'est-à-dire jusqu'à une date toute récente, les pays sous-développés ont tiré 38 % seulement du volume total des tirages.

La reconstruction de l'Europe, quant à elle, fut financée directement par les USA dans le cadre du plan Marshall, sans passer par l'intermédiaire du FMI.

Par ailleurs les nouveaux prêts aux pays sous-développés s'effectuaient — en dehors des banques privées et autres organismes financiers — par l'entremise de la Banque Mondiale, un autre organisme international, créé lui aussi à Bretton Woods, qui siège au même endroit que

le FMI, mais qui est malgré tout distinct.

DE LA CRISE MONÉTAIRE...

Le système monétaire instauré à Bretton Woods a tenu un quart de siècle et le FMI a contribué au fonctionnement de ce système, lié à la croissance de l'économie mondiale. Mais la crise monétaire de 1971-1973 a abouti à la fin des parités fixes entre les monnaies, qui se mirent toutes à « flotter » les unes par rapport aux autres. On aurait pu croire que le FMI, dont le rôle était plus précisément de maintenir le système fondé sur les parités fixes, allait disparaître, ayant perdu sa raison d'être. Bien au contraire, son rôle devint plus important car les Etats avaient de plus en plus de difficultés et, à partir de 1974 surtout, les prêts du FMI connurent une courbe en ascension rapide.

Le FMI avait instauré une unité de compte à elle, une monnaie scripturale n'existant pas concrètement, les droits de tirage spéciaux (DTS). Ces

DTS étaient à l'origine indexés sur l'or. Mais quand les monnaies se sont mises à flotter et se sont détachées de l'étalon or, on a cherché alors à se servir du DTS comme étalon. Et aujourd'hui on a la situation parfaitement absurde suivante : on tend maintenant à exprimer les parités des monnaies en DTS ; quant au DTS, il est défini en fonction d'un « panier » savamment dosé de 16 monnaies à l'origine et de 5 actuellement (dollar, mark, yen, franc et livre sterling). Les monnaies n'ont donc plus d'autre étalon qu'elles-mêmes.

... A LA CRISE TOUT COURT

La crise monétaire a servi de prélude à la crise économique qui frappe le plus durement les pays les plus pauvres. C'est alors que le rôle du FMI est devenu ce qu'il est aujourd'hui. Ce sont bien entendu les pays sous-développés archi-entendés qui ont les plus gros problèmes de déficit de leur balance des paiements et c'est à ce titre que le FMI leur accorde des

« tirages ». En quatre ans, de 1979 à 1982, les pays sous-développés ont effectué 97 % des tirages. La situation a donc radicalement changé. Le FMI, pour faire face aux besoins des pays sous-développés, a dû augmenter considérablement le montant des tirages par pays, qui peut atteindre jusqu'à 625 % de la mise initiale (la quote-part) pour certains pays.

En outre, le FMI s'est lui-même trouvé à court d'argent. Il a dû demander aux Etats d'augmenter leur quote-part d'environ 50 % (de façon modulée selon les pays). Puis il a même fallu recourir à des emprunts. Et le FMI se trouve à son tour et lui aussi endetté. Endetté mais pas en déficit, car en principe le FMI ne doit pas être en déficit, et il reprête l'argent emprunté en gros au même taux que l'emprunt. Et plus ça va, plus le rôle de « médecin », de « pompier » voire « d'huissier » dont on qualifie le FMI va en se développant, car il est vrai que jamais l'économie mondiale depuis la dernière guerre n'a été aussi malade, ravagée et en faillite qu'aujourd'hui.

Le F.M.I. et les banques

En apparence, les banques, échaudées par des prêts dont elles ne voient pas très bien comment les pays sous-développés pourraient les rembourser, n'ont pas très envie de continuer à verser de l'argent aux pays débiteurs. Et elles attendent que le FMI procède, comme par enchantement, à l'assainissement des pays en question.

En réalité, les rapports sont un peu plus subtils. Chaque banque aimerait bien pouvoir récupérer sa mise, quitte à ce que les autres fassent faillite.

Mais le FMI est là pour empêcher tel ou tel créancier pressé d'aboutir par son impatience à la banqueroute d'un pays endetté, ce qui jetterait bas tout l'édifice. L'extinction des dettes ce n'est pas pour demain et c'est sans doute même pour jamais. Il faut donc pour les banquiers s'habituer à vivre avec. Et le FMI, dans l'intérêt bien compris de tous les banquiers, en arrive à préconiser de nouveaux prêts, de la part des banques qui sont réticentes. Et pour cela il « menace les banques de retirer son soutien, si elles ne com-

menent pas par lui promettre un accroissement (et pas seulement le maintien) du volume total de prêts qu'elles accordaient aux pays débiteurs qu'il s'agit « d'aider ». (Le Monde du 10 janvier 1984).

C'est ce qu'en d'autres termes Larosière déclarait récemment : « Le Fonds est maintenant en mesure de continuer à jouer son rôle de coordinateur entre les divers créanciers et de le faire sur une base solide ».

Il reste à savoir où il voit là-dedans une « base solide »...

Qui dirige le F.M.I.

Le FMI est dirigé par un conseil d'administration représentant 22 pays : six sont les plus riches, les autres sont répartis par zones géographiques.

L'assemblée générale du Fonds Monétaire se réunit une fois par an. Elle comprend actuellement 148 pays. L'URSS et les pays de l'Est ne siègent pas au FMI, excepté la Yougoslavie, la Roumanie, la Hongrie et la Chine. Les votes n'ont pas lieu sur la base « un pays-une voix » mais chaque pays détient un nombre de voix qui est fonction de sa participation financière (sa quote-part) au Fonds. Les Etats-Unis ont ainsi 20 % des voix, la Grande-Bretagne 7 %, l'Allemagne 5 %, la France 4,5 %, etc. Comme toutes les décisions

importantes requièrent 85 % des voix, les USA disposent à eux seuls d'une minorité de blocage, d'un droit de veto. Il est vrai que jusqu'à présent les Etats-Unis n'ont jamais eu à l'utiliser, car le FMI n'a jamais pris de décision susceptible d'être désapprouvée par les USA.

De toute façon, le poids réel des USA est bien plus important que ce pourcentage ne l'indique. Car le rôle du dollar est déterminant. En effet la règle des « cotisations » au FMI impose à tous les pays de verser 75 % de leur quote-part dans leur monnaie nationale. C'est ainsi que le FMI possède des quantités importantes de pesos argentins, de naira nigérianes, de bolivars vénézuéliens, etc.

etc. dont il ne peut rien faire, car ce ne sont justement pas ces monnaies pauvres et malades qu'il peut prêter aux pays en situation difficile. Quant aux fournisseurs desdits pesos, naira et autres bolivars, ils n'ont qu'à faire fonctionner la planche à billets pour en fabriquer et en donner au FMI.

Dans ces conditions, on comprend que dans les faits ce sont les monnaies fortes, et particulièrement le dollar, qui jouent le rôle déterminant. Le FMI ne fait que refléter le rapport de forces économique mondial.

Le fait que le FMI siège à Washington, non loin de la Maison-Blanche, symbolise parfaitement la réalité.

Les tirages

Le Fonds Monétaire International n'a pas de monnaie propre. Il n'existe pas de monnaie mondiale. Il n'a donc d'autres monnaies que celles que lui versent les Etats membres, c'est-à-dire les monnaies nationales. Les DTS constituent une unité de compte, une monnaie scripturale, mais pas une monnaie concrète.

Lorsqu'un pays veut faire appel au FMI, en principe lorsque sa balance des paiements avec les pays étrangers est déficitaire, il a précisément besoin de devises fortes. Il effectue un « tirage » sur le Fonds. Le mécanisme est le suivant : en échange de sa propre monnaie nationale, dépréciée et de peu de valeur, le pays qui obtient l'aide du FMI se pro-

curer des devises fortes, grâce auxquelles il va pouvoir faire face à son déséquilibre et essayer de l'enrayer. Mais les avances du FMI sont remboursables dans des délais variables et négociables, mais en principe limités à cinq ans. Si le pays demandeur a des difficultés trop importantes, et s'il est un pays pauvre (car le FMI ne va pas fourrer son nez dans les affaires des pays riches, même lorsqu'ils ont des difficultés momentanées), alors le Fonds Monétaire assortit l'accord sur le tirage à certaines conditions économiques pour obtenir un redressement.

Mais des facilités « élargies », puis des facilités « supplémentaires », sont venues s'ajouter aux tirages ordina-

res, augmentant le montant et la durée des prêts. Mais le mécanisme reste fondamentalement le même. Ces crédits en devises ne sont pas gratuits. Actuellement leur taux est de 6,6 %, bien inférieur aux taux proposés par les banques.

Toutefois, lorsque le FMI a dû lui-même emprunter de l'argent et qu'il le reverse à son tour, le taux est alors de 12 % (taux des Bons du Trésor US, plus une marge).

Les DTS, Droits de Tirage Spéciaux, sont une monnaie fictive qui permet d'une façon complexe de procurer également des devises aux pays demandeurs. (Et cette monnaie fictive sert aujourd'hui d'étalon monétaire !).

Les prêts conditionnés

Jacques de Larosière, ancien directeur adjoint au Trésor français et président du FMI depuis 1978, déclarait en septembre 1983 : « Un pays qui est aux prises avec des difficultés de balance des paiements et qui ne peut plus obtenir de crédits à l'extérieur n'a pas le choix : il doit réduire sa consommation intérieure et ses importations. C'est la seule solution qui s'offre à lui ».

C'est en fonction de ce raisonnement que le Brésil, le Mexique, le Nigeria et bien d'autres ont dû « réduire leur consommation intérieure ».

Pour pouvoir obtenir des prêts du FMI, les pays pauvres

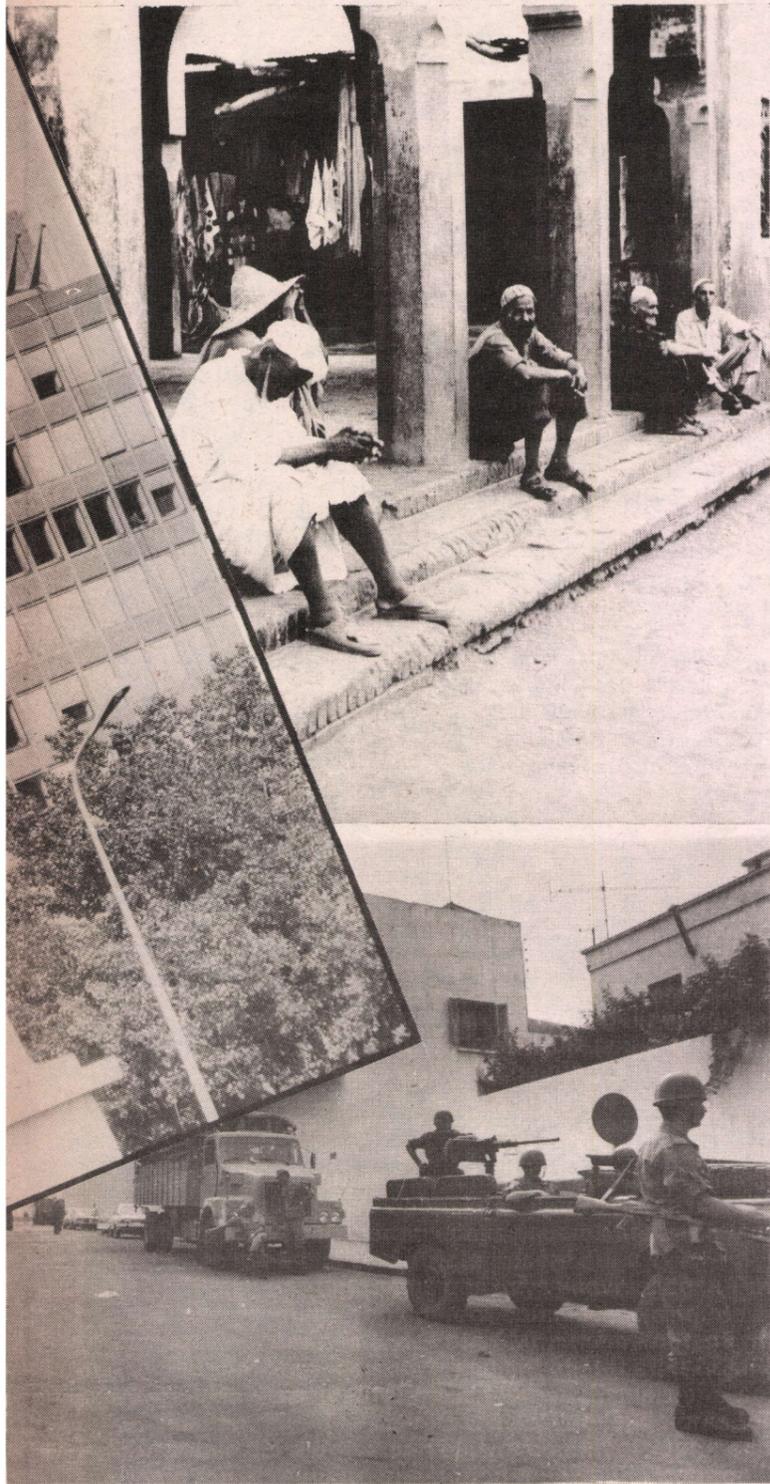
doivent présenter au FMI une « lettre d'intention » indiquant les remèdes que ces pays entendent apporter à leurs problèmes. En fait, des experts envoyés par le FMI discutent en détail avec les dirigeants des pays sous-développés et élaborent des mesures dites d'assainissement, qui doivent se retrouver dans les « lettres d'intention ».

Mais le FMI ne se contente pas de promesses. Ce n'est pas à un vieux singe qu'on apprend la grimace. Le FMI, pour certains tirages, attend des réalisations. On parle de « clauses de performances ». Les prêts accordés par le FMI

sont donc souvent échelonnés.

C'est ainsi que le Brésil, qui avait obtenu l'an dernier des prêts d'un montant total de 4,9 milliards de dollars, s'est vu refuser deux tranches de 400 millions de dollars en mai et en août 1983.

Ainsi le FMI dispose donc d'un moyen de pression radical pour imposer son plan au Brésil ou à d'autres pays. Et si le Brésil n'a pas l'agrément du FMI, il n'a guère de chances de trouver du crédit auprès des banques ou auprès de quiconque... Comme le dit Larosière, « c'est la seule solution qui s'offre à lui ».



Le cas du Mexique

Le Mexique a reçu les félicitations du FMI. M. de Larosière a déclaré : « Le problème du Mexique, comme vous le savez, a été traité de façon très efficace, non seulement par les créanciers et les financiers, mais aussi — et c'est un point plus important encore — par les autorités mexicaines et le peuple mexicain ».

Le FMI a de quoi se féliciter, car le Mexique serait en mesure d'honorer ses échéances pour 1985 — soit 12,6 milliards de dollars — grâce à ses propres ressources et à des emprunts « normaux » sur le marché des capitaux. Pour en arriver là, le gouvernement a pris des mesures draconiennes. Les importations ont été réduites de 50 %, les salaires réels dans l'industrie ont été amputés du quart, la consommation a baissé de près de 40 % en 1983, la production automobile a chuté de 42 % et le chômage a grimpé en flèche (chiffres cités par Les Echos).

Cette ponction sur le niveau de vie des masses populaires a donc permis aux banquiers de récupérer quelques milliards de dollars. Moyennant quoi, le Mexique

vient d'obtenir de la part des banques, encouragées par tant de résultats, des crédits pour un montant de 3,8 milliards de dollars. Le vice-président de la Citibank des USA a parlé de « la confiance de la communauté bancaire internationale à l'égard du Mexique ».

Mais les dirigeants mexicains, et les dirigeants impérialistes et les banquiers, sont très inquiets. Le peuple mexicain jusqu'à présent a accepté les sacrifices. Mais si cela n'allait pas durer ? Si des émeutes comme au Brésil, au Maroc ou en Tunisie allaient éclater ? Les Echos évoquent le risque d'une « explosion sociale ».

En fait, le problème de la « communauté bancaire internationale » et plus généralement de la « communauté impérialiste » tout entière, c'est de continuer d'imposer de tels sacrifices des années encore au Mexique, de les imposer au Brésil, à l'Argentine, au Nigeria, à toute l'Amérique latine, à l'Afrique et à presque toute l'Asie. Les dirigeants du FMI travaillent pour les banquiers. Ils préparent aussi la révolution mondiale.

Les barrages des transporteurs routiers à Clermont-Ferrand : beaucoup d'émotion !

Le blocage des carrefours et des principaux axes routiers a été complet jusqu'à vendredi soir 24 février. Environ 700 camions étaient immobilisés dans le Puy-de-Dôme, et à peu près autant dans l'Allier, d'après les chiffres fournis par les services de la préfecture.

Les chauffeurs ont dormi dans leurs cabines, dans les centres routiers et se chauffaient au feu de... pneus usagés qui leur servaient de roues de secours. Ils discutaient en groupes, mais sans rechercher le contact avec la population. La circulation était ralentie fortement, surtout le matin, entre 7 heures et 8 heures, et les soirs, à partir de 17 heures, mais sans qu'il y ait eu de blocage, en direction de Thiers, Riom et Issoire.

On peut remarquer la prudence des responsables syndi-

caux : le délégué élu de la FNTR revenu des négociations à Paris explique à son retour, à la réunion du mardi au centre routier du Brézet, le quartier général des camionneurs, qu'il « faut faire confiance au sommet et sur place se montrer responsable et adulte, c'est-à-dire savoir sortir d'une grève ». Il recommanda de ne « parler sur place que métier, chauffeurs, gaz-oil et camions et pas autre chose ». Si une moitié de la salle l'applaudit, l'autre resta silencieuse et la grève continua.

C'est à partir du mardi 21 que les problèmes sont devenus spectaculaires, par suite des premières difficultés d'approvisionnement, et de réactions de panique.

Dans le secteur alimentaire, les supermarchés Mamouth et Géant-Casino ont

connu une rupture de stocks en produits frais. Lait, beurre, yaourts ont totalement disparu des rayons. La préfecture avait pris des mesures pour la collecte du lait dans les fermes : rien n'a été perdu, mais des gens se sont précipités pour acheter des réserves considérables de lait en poudre ou de longue conservation.

Les chariots étaient pleins aussi d'épicerie « sèche » : pommes de terre, riz, lentilles, pâtes. Même des boulangers ont été dévalisés, parce que le journal *La Montagne* avait signalé que, la levure étant un produit frais, elle est distribuée chaque semaine, et qu'il n'y a donc pas de réserve ! Des familles ont donc acheté plusieurs pains à la fois...

Le poisson frais n'est plus arrivé au début de la seconde semaine : les camions de marée provenant de Boulogne

étaient bloqués dans l'Allier.

Ce sont les petits commerçants qui ont été le plus gênés pour s'approvisionner au marché de gros : c'était impossible. Alors, ils ont fait leur marché en voiture particulière, en en prenant aussi pour leur voisin et... concurrent. Mais ces allées et venues sont à leur charge, tant pour le temps perdu que pour les frais d'essence.

Mais dès vendredi 24 les prix s'envolaient : la laitue passait de 8,50 F la tête à 14 F et les choux-fleurs de 6,90 F le kilo à 11 F.

Pour l'essence, les dépôts n'étaient pas bloqués, et de toute façon ils étaient pleins à ras bord. Cela n'a pas empêché la ruée sur les pompes : dès mardi soir, la file des voitures était importante dans chaque station du centre de Clermont. Et mercredi soir la plupart

étaient à sec, affichant « en panne » pour signifier que les cuves étaient vides. Il fallait faire le tour de la ville, de la banlieue, pour trouver une station ouverte et qui n'acceptait de délivrer que pour 50 F seulement.

Dans les usines, la grosse affaire a été l'annonce par Michelin de la mise au chômage technique jeudi et vendredi de deux mille personnes, et la menace d'étendre la mesure le lundi 27 si la grève des routiers continuait. De même à Ducellier à Issoire. Et les syndicats CGT et CFDT demandaient fort respectueusement à François Michelin une entrevue lundi 27 pour discuter de la question, avec un rassemblement place des Carmes, qui fut entre-temps annulé.

Correspondant LO

ECHOS DES ENTREPRISES... ECHOS DES ENTREPRISES...

T'AS PAS DE CHANCE, « MIMILE »

Mardi 28 février, un responsable du personnel a cru bon de convoquer une collègue de son service, tout cela parce qu'elle ne lui avait pas serré la main comme à l'habitude.

Susceptible, ce monsieur, et sans doute pas très occupé puisqu'il est resté environ deux heures à lui tenir la jambe, à défaut d'avoir pu lui serrer la main !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière URSSAF Paris.

INSTALLATION PROVISOIRE

Le 43/60 a beau être un soi-disant fleuron de modernisme, on n'en continue pas moins à utiliser des systèmes archaïques. Pour ne pas laisser traîner un câble électrique au sol près de la 12, le câble passe à 3 mètres du sol, décoré de papier essuie-mains. Evidemment, quand on conduit un clark ou tout autre engin, on a plutôt intérêt à avoir de bons yeux et à le débrancher comme cela a été fait vendredi dernier.

Au début, on aurait pu croire à du provisoire. Mais nous allons bientôt fêter le 1^{er} anniversaire de cette installation futuriste.

LE COQUELET Y LAISSE DES PLUMES

Au 41/80, une flaque d'huile, et patatras : le coquelet s'est retrouvé à picorer le macadam. Aussitôt l'alerte fut donnée au niveau des petits chefs. Quoi, horreur, le grand chef éclaté au sol !

Le plan Orsec mis en place, chacun se précipite, qui avec un balai, qui avec une pelle de sciure. De l'huile par terre, on n'avait jamais vu ça à l'usine ! Et, foi d'animal, cela ne se reproduira plus !

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière RNUR Cléon.

ÇA S'AFFAÏSSE

Les locaux des Archives du bâtiment 5 prennent un drôle d'aspect. Les verticales ne sont plus verticales, des déformations et des fissures apparaissent, les fenêtres sont coincées.

C'est que de véritables tunnels sont en train d'être creusés sous ces locaux qui se trouvent déjà au sous-sol. Et les travaux de soutènement semblent des plus sommaires.

Ceux qui travaillent dans les étages, inquiets, transmettent ce message à leurs camarades du sous-sol : « Surtout n'essayez pas d'ouvrir les fenêtres ! ».

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Thomson CSF Bagneux.

PIQUETUS BARBELICUS BETONUS

La flore provençale, grâce à un cerveau particulièrement bien bétonné, vient de s'enorgueillir d'un nouveau spécimen qui ne semble pousser qu'en bordure de l'usine.

Si vous avez la curiosité du botaniste, n'hésitez pas à ouvrir grands les yeux en arrivant du train. Vous verrez une éclosion de ces plantes morbides qui poussent très facilement : ce sont les piquetus renforcés, barbelés, sur des racines en béton.

Voilà de quoi être protégés le jour de la troisième guerre mondiale.

A moins que l'usine n'ait servi de décor pour le film *Le jour d'après* ?

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière SNIAS Marignane.

BAS LES MASQUES !

Depuis quelque temps, en Uro, nous avons vu apparaître un nouveau type de bavettes, moins chères, paraît-il.

Le problème, c'est qu'avant d'en trouver une dont l'élasticité ne casse pas quand on le glisse derrière l'oreille, il faut en essayer un bon nombre.

Bravo ! De la bavette à usage unique, la direction est arrivée à la bavette sans usage. Quelle économie !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Hôpital Necker Paris.

TRAVAILLER DEUX HEURES PAR JOUR

Autour de l'usine, le stationnement est réglementé par une zone bleue.

Ces derniers temps, les contrôles de police ont été plus nombreux et plusieurs d'entre nous se sont retrouvés avec un PV.

Nous stationnons trop longtemps devant l'usine ?

Chiche qu'on les prenne au mot ! Et après deux heures de boulot, on rentre chez soi. On ne voudrait surtout pas gêner !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière LEVER Haubourdin.

QUAND LES CHEFS « SE FORMENT », ON EST EN PLEINE FORME

Nos chefs ont dû se former, pour mettre en application le droit d'expression de la loi Auroux. Nous ne savons pas au juste ce qu'ils y mijotent, mais au moins ils ont été absents une journée.

Jusqu'à présent, nous pensions qu'en fait de liberté d'expression, il s'agissait d'une liberté surveillée et que les lois Auroux ne nous accordaient vraiment pas grand-chose.

Au moins le texte aura eu l'utilité de nous débarrasser des chefs pour un jour.

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Caisse Primaire d'Assurance maladie Troyes.

LES MILLIARDS DE CHAUSSON

Chausson va participer à la construction d'une usine de radiateurs au Canada. En même temps, une autre usine a été ouverte en Tunisie et la SECAN a racheté une partie de Jaeger.

En tout, cela fait plusieurs milliards de francs que Chausson débourse pour permettre aux actionnaires de gagner encore plus d'argent !

Et après ça ils ont le culot de venir pleurer misère pour justifier les suppressions d'emplois !

HISTOIRE A DORMIR DEBOUT !

Aux Ouvrants du Trafic, il y a quelque temps, la cadence a subi un sacré coup de pouce : de 150 voitures par jour et par équipe, on est passé à 180 voitures !

Bref, on nous fait bosser comme des fous pour ensuite... nous mettre au chômage technique ! Donc, plus ça chôme et moins on chôme ! Comprenez qui pourra !

Extraits du bulletin Lutte Ouvrière Chausson Gennevilliers Usine G.

UN TOUR DE COCHON

A Roubaix la direction a fait l'acquisition d'un tour vertical qui est trop haut pour l'atelier.

Quand la traverse est remontée, les ponts ne passent plus ; et si on la laisse baissée, on ne peut plus retirer les pièces.

Ce problème ne semble pas inquiéter plus que ça la direction et il y a fort à craindre qu'un de ces jours un pont percuta le tour.

La solution serait peut-être d'incliner le tour sur un côté.

Après tout, c'est un tour italien : il peut aussi devenir un tour de Pise !

Extrait du bulletin Lutte Ouvrière Stein Industrie Lille.



MOREAU (Angoulême)

Le patron pillard

Lundi 20 février à l'heure de l'embauche, les 213 employés (95 % de femmes) de Moreau, à Angoulême, ont trouvé l'usine vide. Il ne restait que les murs : dans le week-end le patron avait déménagé les stocks et la plus grande partie des machines.

« Un vrai pillard », disait une ouvrière abasourdie. Le patron déclarait alors qu'il déposait le bilan à Angoulême et qu'il regroupait tout à Cussac (Haute-Vienne).

La société Moreau, premier producteur français de pull-over homme, employait 700 employés répartis principalement à Cussac (460), à Angoulême (213), plus 50 à Montbron.

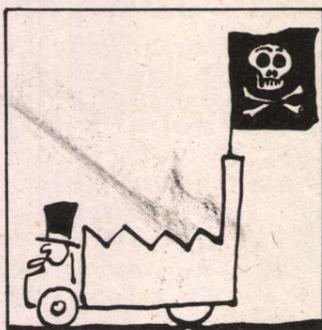
Ces employés d'Angoulême, inquiets pour leur emploi, avaient demandé depuis longtemps des comptes au patron par l'intermédiaire du Comité d'entreprise. Celui-ci avait tou-

jours refusé de transmettre le bilan. L'inspecteur du travail avait d'ailleurs dressé un procès verbal pour non-respect de la législation.

C'est ainsi que Moreau a décidé de liquider l'usine d'Angoulême en faisant son coup de force en douce.

« Nous n'avions pas d'autre méthode. Il fallait absolument éviter un nouveau Lip », pleure-t-il dans le journal local, *La Charente Libre*. « C'était la seule manière de sauver les 400 emplois de Cussac ».

Aujourd'hui, Moreau veut licencier. Pourtant, rappellent les ouvrières, en août 1983, lors du renouvellement de son contrat pour l'emploi et l'investissement, il s'était engagé à maintenir l'emploi contre un demi-milliard de centimes d'allègement fiscal. Un demi-milliard, plus le demi-milliard du contrat précédent : Moreau a empoché les sous du contri-



buable... pour licencier.

Tandis qu'une partie des ouvrières occupent avec la CGT les locaux d'Angoulême, le syndic nommé par la tribunal de Limoges a d'abord déclaré que l'entreprise pourrait être viable sans licenciements, pour finalement annoncer, mardi 28, le licenciement des 700 ouvriers des trois usines. Il ne laisse plus espérer qu'une reprise hypothétique. Par qui ?

Correspondant LO

RENAULT VEHICULES INDUSTRIELS

3750 suppressions d'emplois

Mercredi 22 février, la direction de RVI annonçait 3750 suppressions d'emplois par le biais de pré-retraites, primes aux départs volontaires, mesures de reconversion et une aide au retour pour les travailleurs immigrés.

Beaucoup de gens discutent de ces mesures dans les ateliers. Mais pour l'instant on n'a pas beaucoup de précisions quant au montant des diverses primes. La direction a annoncé une prime de 50.000 F pour les aides à la formation et à la reconversion. Quant à l'aide au retour pour les immigrés, rien n'a été annoncé officiellement.

La direction espère par ce plan faire partir au volontariat le maximum de gens. Déjà certains travailleurs « mal vus » ont subi des pressions de la part de certains chefs. Et certains chefs se sont permis de faire des réflexions à des travailleurs immigrés, pour leur faire comprendre qu'il fallait qu'ils partent.

Certains travailleurs immigrés font leurs calculs, à partir des bruits qui courent, pour voir s'ils pourraient partir. Car ils en ont assez des pressions et du racisme. Parmi eux, certains pensent qu'il faudrait réclamer bien plus que ce que la direction est prête à donner. Mais il y en a aussi beaucoup qui veulent rester et qui n'ont pas la moindre envie de retourner dans leur pays.

Certains travailleurs sont intéressés par ces mesures, mais d'autres sont inquiets. A CD1 par exemple, à la suite de la suppression des lignes de montage, il y a des « excédentaires », à qui la direction ne donne plus de travail fixe depuis des mois et qui ont peur d'être victimes de pressions pour partir. De même dans des ateliers qui chôment, des compagnons sont prêtés à droite et à gauche et servent de bouche-trous car il manque du travail. Et cela leur fait craindre l'avenir.

Correspondant LO

MONTUPET (Ussel)

Des stages, oui, et après ?

A Montupet, la plus grosse usine de la région d'Ussel, on fabrique des pièces pour l'armée et des pièces pour les usines Renault.

L'an dernier, nous étions environ 670 ouvriers dans l'usine. Au mois de mars 1983, il y a eu une première vague de licenciements. 180 d'entre nous ont été soit licenciés soit mis en pré-retraite.

Quand nous avons été licenciés, on nous a proposé de nous recycler, de nous faire faire des stages pour retrouver un emploi après.

Nous nous sommes battus, nous avons fait grève, mais nous n'avons pas pu empêcher les licenciements.

Nous sommes partis en stage, les uns en mécanique, les autres en menuiserie, les autres en tôlerie. Et les camarades immigrés, qui ne pouvaient pas suivre de stage comme nous, sont en stage d'alphabétisation.

Mais voilà, un an a passé. Nous allons tous sortir de stage ce mois-ci ou le mois prochain, et on en voit pas l'ombre d'un emploi.

Ces stages, c'était reculer pour mieux sauter et pour ne pas nous compter dans les



chômeurs. Mais nous allons tous nous retrouver à l'ANPE, et sans aucun espoir de retrouver du travail sur la région.

Pour ceux qui restent encore dans l'usine, cela ne va pas mieux. Depuis le mois de janvier, ils chôment tous les vendredis. Et depuis le lundi 6 février, ils chôment aussi le lundi. Une nouvelle vague de licenciements est attendue pour le mois d'avril, bien que ce ne soit pas encore officiel. Et le gouvernement a annoncé que les primes de licenciement à partir du mois d'avril seraient

supprimées !

La plupart de ceux qui restent à Montupet sont les maris ou femmes de ceux qui ont été licenciés l'an dernier. L'usine se targuait d'avoir une politique « familiale » de licenciements. Mais au mois d'avril ce sont les couples qui seront au chômage, avec les crédits de maison à payer et les enfants à élever.

Alors on va peut-être prévoir pour eux aussi des stages pour se recycler. Mais après ?

Correspondant LO

DERRUPÉ (Bordeaux)

« S'ils veulent nous casser, nous aussi on cassera... »

Derrupé est occupé par les travailleurs. C'est devant la menace de fermeture et les 181 licenciements prononcés, c'est-à-dire la totalité des employés, que l'occupation a été déclenchée.

Cette entreprise de construction d'engins de travaux publics comptait, en 1972, 650 travailleurs. En douze ans, de restructurations en investissements bidons, la crise aidant, 370 travailleurs ont été licenciés.

Le mécontentement parmi les ouvriers est grand. Nombre d'entre eux, qui ne s'étaient jamais fait d'illusions sous le gouvernement de la droite, se déclarent écœurés par la « gestion de gauche », qui sert tout autant les patrons.

Des projets de relance plus

ou moins bidons ont été proposés, mais qui entraînent toujours plus de licenciements et des pertes substantielles de salaire.

On en est là. Et à l'heure actuelle, si les travailleurs de Derrupé sont déjà allés « pointer » pour la première fois au chômage, leur colère n'est pas retombée. Et ils ne manquent pas une occasion de descendre dans la rue avec leurs énormes engins et de défiler pour « qu'on ne les oublie pas ».

« Nous avons été patients pendant trois ans », disent certains. Maintenant on a la preuve que la gauche et la droite, c'est du pareil au même et qu'il faudra qu'on se batte. « S'ils veulent nous casser, nous aussi on cassera... ».

Correspondant LO

BNP (Paris)

Machination de la direction de la BNP à l'encontre de trois délégués du personnel SDB-BNP Paris

Le syndicat SDB/BNP créé en novembre 1978, à la suite d'exclusions massives à la section CFDT/BNP, a une audience de 15 à 20 % des voix sur les 18.000 salariés de la BNP Paris.

Aujourd'hui, trois de ses membres, Marc Besnainou, secrétaire général du SDB, 13 ans d'ancienneté et 8 ans délégué du personnel, Jean Guasco, 10 ans d'ancienneté et 7 ans délégué du personnel, et Eric Ruotolo, 4 ans d'ancienneté et 2 ans délégué du personnel, sont inculpés pour « violences, voies de fait, coups et blessures volontaires » à la suite d'une provocation orchestrée par le directeur de l'agence Gambetta, où le SDB est représentatif depuis mai 1981 et est la 1^{ère} organisation syndicale avec près de 50 % des voix.

Ces trois syndicalistes sont donc emmenés le vendredi 10 février, vers 12 h au commissariat du XX^e arrondissement et n'en sortiront que samedi vers 18 h 30, inculpés et mis sous contrôle judiciaire par Patrice Maynial juge d'instruction, avec : — Interdiction de se téléphoner ou de se voir entre eux (atteinte aux libertés les plus élémentaires), — Interdiction de se rendre dans tous les établissements BNP (ce qui équivaut à anticiper leur licenciement et à bafouer le droit syndical, droit constitutionnel), et cela jusqu'au jugement (dans plusieurs mois).

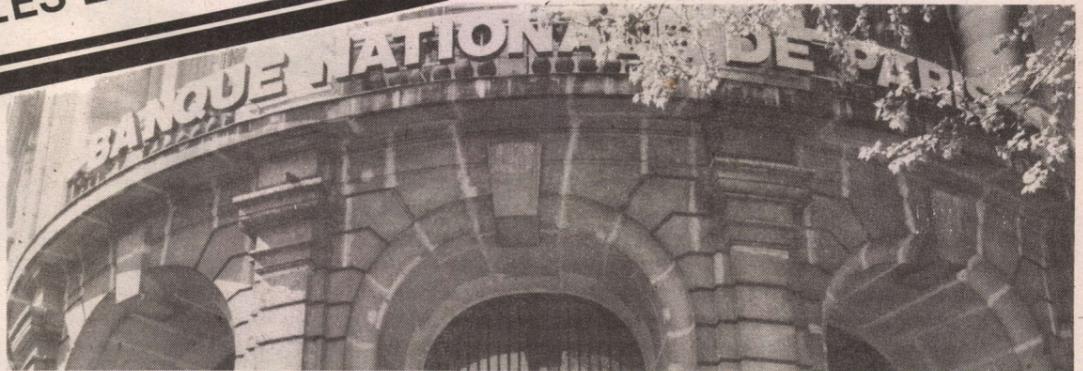
Inculpation sur plainte du procureur de la République, alors que ni la BNP ni la prétendue victime de coups et blessures n'ont quant à eux déposé plainte.

Voici les faits racontés par les trois syndicalistes :

Ce vendredi 10 février, 2 délégués du personnel assistés de leur représentant syndical se présentent dans le bureau du directeur de l'agence Gambetta, M. Rossi, pour exiger, comme ils le font depuis le 31/01, des explications concernant la révocation, survenue quelques jours plus tôt, de leur représentant syndical. En effet la direction de la BNP refusait, cela depuis près de 50 jours, de

recevoir les délégués du personnel ou de répondre précisément aux questions posées lors de la délégation du personnel du 31/01, concernant la révocation de Jean Guasco, 10 ans d'ancienneté, mis à pied depuis le 21/12 1983 et révoqué le 8/02 1984, pour avoir soi-disant tenu des propos injurieux à l'égard d'un responsable, ce que dément la majorité du personnel du service. Cette

DANS
LES ENTREPRISES



révocation faisait déjà suite à une première tentative de rupture du contrat de travail en novembre 1983 et cela quelques jours seulement après la fin de la protection légale de 6 mois dont bénéficient les anciens élus, pour un arrêt de maladie parvenu soi-disant avec retard. Il aura fallu une procédure en référé prudhomal pour enrayer cette première tentative.

C'est donc vers 12 h que M. Rossi, qui n'était pas à sa première provocation du genre (une semaine avant, et avec la complicité probable d'un client, ils avaient simulé un « incident clientèle » ; également 2 jours plus tôt et à la barbe d'un commissaire de police et d'un huissier, il avait bousculé et tentait de séquestrer Marc Besnainou dans son bureau), bouscule et empêche Marc Besnainou de quitter son bureau, Eric Ruotolo essaye de s'interposer et c'est à ce moment que M. Rossi, simulant avoir été bousculé, se laisse choir et fera constater, non pas par l'hôpital où il a été de suite emmené, mais par un médecin qui l'arrêtera 15 jours, des « hématomes au visage, au coude et le coccyx fêlé », alors que moins de 2 heures après l'incident plusieurs personnes l'ont vu alertement gambader

en allant faire sa déposition au commissariat de police.

Puis ce fut, comme un ballet bien réglé, police, pompiers et huissier qui surgissent dans la minute qui suit. Eric Ruotolo et Marc Besnainou sont emmenés illico au commissariat du XX^e arrondissement. A ce moment Jean Guasco, le « révoqué », qui attend dehors se présente au commissariat pour prendre des nouvelles de ses deux camarades. Il est aussitôt arrêté. Et les trois syndicalistes ne ressortiront qu'à 23 h, menottes aux poings, pour être conduits au dépôt, où ils passeront une nuit et la journée de samedi. (...)

Cette répression anti SDB, parfois plus insidieuse, n'est pas récente à la BNP Gambetta. Cela a même contraint le SDB à déposer le 13/01/1984, une citation directe au Tribunal correctionnel à l'encontre de M. Thomas, P.D.G. de la BNP, et M. Rossi, directeur d'établissement pour « délit d'entrave à l'exercice du droit syndical, à la libre désignation et à l'exercice régulier des délégués du personnel dans l'établissement Gambetta et cela depuis janvier 1983 ».

A la veille de la restructuration bancaire (informatisation à outrance et fusion de groupes bancaires) entraînant en

cela des milliers de suppressions d'emplois (15 % des effectifs des banques, soit 60.000 emplois dans les 5 ans à venir, selon la récente déclaration au Monde de M. Dautresme, PDG du Crédit du Nord), la BNP tente avec un acharnement sans égal de se débarrasser des militants les plus combattifs, aujourd'hui, c'est le Syndicat Démocratique des Banques qui est sur la sellette. (...)

Suite aux inculpations par le parquet et aux révocations de la BNP de 3 de ses militants, le Syndicat Démocratique des Banques a immédiatement informé le personnel de l'entreprise de ces faits sans précédent et pris contact, sans succès hélas, avec toutes les autres organisations syndicales, plus soucieuses de se débarrasser du SDB, qui leur conteste depuis 5 ans le droit exclusif de représentativité du personnel, que de défendre les intérêts de tous les salariés contre l'arbitraire patronal. Néanmoins, le SDB, par tous les moyens en sa possession, sensibilisera le personnel, les autorités et l'opinion sur les agissements d'une direction d'une entreprise nationalisée, une des plus importantes de France, pour exiger la réintégration de ses 3 militants.

FORGES ET LAMINOIR (St-Brieuc)

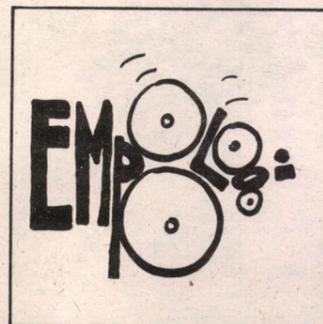
27 licenciés : le prix de la reprise par Sacilor

Lundi 20 février, les 170 travailleurs des Forges et Laminoir ont appris que le Comité d'entreprise prévu le lendemain devait se prononcer sur les 27 licenciements que Sacilor, groupe nationalisé, exige pour reprendre l'entreprise. Cela faisait un an que l'entreprise avait annoncé qu'elle déposait son bilan et qu'un syndicat avait été nommé. Les élus de gauche locaux, député et maire socialistes, conseiller général communiste, avaient multiplié les démarches pour obtenir le sauvetage des Forges.

Aujourd'hui le bilan est là pour les travailleurs des Forges. 27 d'entre eux se retrouvent sur le carreau et tous ont l'impression d'avoir été lanternés pendant de longs mois, aussi bien par les partis de gauche et leurs élus locaux que par les unions locales CGT et CFDT, les sections syndicales comme les travailleurs ayant toujours été tenues à distance des tractations.

C'est pourquoi les travailleurs unanimes avaient décidé de bloquer la zone industrielle de Ploufragan sans en référer à personne. Au même moment, les routiers montraient en quelque sorte l'exemple de l'efficacité de ceux qui se moquent des palabres et des concertations responsables. Pendant deux jours, ceux des Forges ont donc mis en place des piquets autour des rails qu'ils avaient déversés sur la route St-Brieuc-Loudéac qui dessert la zone industrielle. S'ils n'attendaient déjà plus grand-chose des élus locaux, ils espéraient par leur action attirer l'attention sur leur situation.

Peut-être auraient-ils pu compter sur des manifestations de solidarité de la part des travailleurs de Chaffoteaux, l'usine la plus importante de la zone industrielle. Mais ils n'ont pris aucune initiative dans ce sens. A Chaffoteaux, bien que gênés pour se rendre au travail, les ouvriers



ont plutôt vu l'initiative de ceux des Forges avec sympathie.

Les travailleurs des Forges et Laminoir en avaient gros sur le cœur contre les élus de gauche, qui à tous les niveaux étaient impliqués dans ce fameux plan de sauvetage des Forges : ils avaient donc accepté les 27 licenciements demandés par Sacilor. Ils avaient contribué à débloquer pour Sacilor 6,7 millions de subventions et 22,8 millions de prêts avantageux. Alors Sacilor de son côté, bien que nationa-

lisé, ne s'était engagé à reprendre les locaux que pour 1 million et à investir 1,5 million en équipement et bénéficia en outre d'une réduction de 60 % sur la reprise des stocks. Autant dire qu'avec toutes ces sommes Sacilor aurait eu largement de quoi payer les 170 travailleurs des Forges pendant plus d'un an. Mais pourtant il ne s'est pas engagé sur grand-chose. Car même les ouvriers repris n'ont aucune garantie sur leur avenir, surtout dans une région où des milliers de licenciements sont attendus dans la sidérurgie.

Mardi, l'assemblée générale décidait de lever les barrages en fin de journée. « Quoi faire ? », « Contre qui se battre ? » disaient les travailleurs. Seuls 34 travailleurs étaient contre la reprise du travail, 73 autres votant pour cesser la grève. Mais tous avaient le sentiment d'avoir été lâchés...

Correspondant LO

VIA-ASSURANCES

(Paris 9^e)

Une légère différence dans le mode de calcul

La CGT a fait une affiche chiffrant la perte de notre pouvoir d'achat sur les deux années passées. Simple-ment pour rattraper ce qui nous a été volé sur deux ans, la CGT estime qu'il nous faudrait une augmentation immédiate de 8 %, majorée d'une prime unique égale à 65 % du salaire mensuel.

La fédération patronale, elle, nous octroie largement... une augmentation de 0,83 % et une prime unique de 600 F.

Correspondant LO

Succès de la grève des travailleurs du nettoyage de la Gare du Nord (Paris)

Après 25 jours de grève, les 62 travailleurs de l'entreprise de nettoyage ONET, tous immigrés, ont obtenu un succès presque complet à leurs revendications. La satisfaction est grande chez les grévistes.

Rappelons que l'entreprise ONET — qui a passé un marché avec la SNCF pour le nettoyage de la gare du Nord — avait voulu imposer à ses salariés, en même temps qu'un alourdissement de la charge de travail, une diminution très importante des salaires, de près de 1.000 francs par mois en moins sur la paye.

La SNCF vend ces « marchés » de nettoyage aux entreprises les plus offertes et ONET l'avait obtenu à bas prix (?) en faisant sup-

porter cela aux travailleurs.

Ce fut aussitôt un coup de colère et la grève éclata et durant près d'un mois la gare du Nord ressembla à une gigantesque poubelle. A l'occasion de cette grève, un délégué CFDT de la SNCF qui défendait les grévistes fut sévèrement matraqué par les CRS (il eut une fracture au nez) et emprisonné pendant quelques heures.

Devant la détermination des grévistes, ONET recula sur presque tout. Le salaire des travailleurs sera diminué de quelques dizaines de francs mais en compensation la durée hebdomadaire du travail qui était de 42 heures ou 40 heures selon les cas, passe maintenant à 39 heures.



Bien sûr les grévistes ont perdu près d'un mois de salaire du fait de la grève. Mais la direction donne 1.000 francs à tout le monde. Cela ne compense pas la totalité des heures de grève, mais les travailleurs sont très largement satisfaits: ils ont tenu bon contre la direction d'ONET (et derrière elle, la SNCF), contre la police, et ils ont fait plier le patron.

Correspondant LO

45 000 chèques en attente... la direction cède

Sur l'ensemble des centres de chèques, le ministère des PTT a accordé les samedis libres, à condition que la récupération se fasse sur la semaine.

Cette mise en application des samedis libres avec récupération devait commencer à Marseille le 16 janvier.

Mais dès le 9 janvier, dans un service, les SAGEM, les employées ont décidé de refuser cette récupération en faisant « une remise en cause des cadences ».

Elles ont organisé un vote de consultation, où ce mode d'action a obtenu la majorité, et décidé d'une moyenne de rendement de travail à ne pas dépasser.

Avec la CFDT, elles ont fait un tract pour informer les autres employées du centre de leur action.

A la fin de la première semaine d'action, le retard était de deux jours. La direction a alors convoqué cinq filles parmi les plus battantes pour leur dire que les dix minutes de sorties anticipées, offi-

cieuses jusque-là, devenaient officielles pour tout le centre.

Les employées ont trouvé cela bien insuffisant. Mais elles étaient contentes que la direction ait été obligée de les recevoir si vite.

Elles ont décidé de continuer le mouvement. Les pressions, les tentatives d'intimidation de la part des chefs se sont faites plus fortes. Ce qui a contribué à renforcer le mouvement.

A la fin de la troisième semaine, il y avait 45 000 chèques en attente, soit quatre jours de retard.

Dans le courant de la quatrième semaine la direction a de nouveau convoqué cinq filles. Là, elle a annoncé qu'elle accordait officieusement la non-récupération, en plus des dix minutes de sorties anticipées. Et la mise en application s'est faite dès le lendemain de l'entrevue.

Les employées des SAGEM étaient heureuses de voir qu'en ne se laissant pas faire, en remettant en cause les cadences, elles avaient obligé la direction à céder.

THOMSON (Levallois)

Des travailleurs des entreprises de nettoyage, en lutte contre des menaces de licenciements, font reculer leur direction

La Thomson à Levallois fait appel à des sociétés privées pour faire faire le ménage des locaux : Elan et Valmer.

Cinq travailleurs de l'Elan et trois de Valmer sont là toute la journée pour nettoyer l'entreprise, depuis plusieurs années. Le soir, de 17 h à 21 h, trente personnes de l'Elan et quinze de Valmer font le ménage dans toute l'usine.

Les conditions de travail dans ces entreprises sont particulièrement dures. Les salaires sont très bas : 3.400 F net pour 39 h par semaine, y compris le transport et l'ancienneté. Il est courant que les patrons de ces sociétés fassent faire 11 ou 13 heures de travail par jour sans même payer les heures supplémentaires.

Ils emploient, pour faire le ménage le soir, des travailleurs qui font leurs huit heures dans la journée chez d'autres employeurs. La plupart des travailleurs sont des émigrés d'Afrique du Nord, du Sénégal ou du Portugal. Les chefs de chantiers font embaucher leur famille ou des gens de leur village et se comportent comme des petits roitelets.

Il n'y a aucun droit syndical. L'Elan emploie mille personnes et Valmer sept cents, mais il n'y a ni Comité d'établissement, ni délégués du personnel. Les syndicats n'existent pas. Et quand des travailleurs ont essayé d'en constituer, ils ont été licenciés ou éparpillés dans des chantiers éloignés. Une personne qui avait voulu adhérer à la CGT s'est vu proposer par son chef 100 francs chaque mois si elle laissait tomber...

Au début de la semaine dernière, les chefs de ces deux sociétés à Levallois ont convoqué les travailleurs pour leur dire qu'ils allaient être « licenciés économiques ». Ils prétextaient que la Thomson réduisait son budget de

ménage de 50 à 70 %. Ceux qui travaillent la journée seraient licenciés, ainsi qu'une douzaine de ceux des équipes du soir. Les heures du soir seraient réduites d'une heure et demie sans compensation de salaire. Les chefs ont fait pression sur certains employés pour qu'ils signent leur lettre de démission ou qu'ils acceptent de partir deux à trois mois en congés sans solde. Pour faire le travail de la journée, ils ont demandé à des personnes, qui travaillaient le matin pour un autre employeur et faisaient le ménage le soir, de venir en plus toute la journée, soit près de 14 heures par jour.

Les cinq ouvriers de l'Elan et les trois de Valmer, qui font la journée, n'ont pas accepté de se laisser jeter à la rue sans rien dire. Ils se sont réunis et ont décidé de faire quelque chose. Ils sont allés voir ceux de l'équipe du soir et ont réussi à en convaincre quelques-uns à se joindre à eux.

Ils sont allés demander des comptes à la direction de la Thomson. Le directeur leur a confirmé qu'en effet il réduisait le budget de ménage car « ce n'est pas notre métier » et que cela revenait trop cher. Pourtant un seul directeur de l'usine gagne plus de six fois le salaire d'un travailleur du nettoyage. Et il a dû entendre ce que les travailleurs avaient sur le cœur.

Ils ont décidé ensuite d'écrire aux inspecteurs du travail. Ils ont fait un tract pour expliquer aux travailleurs de la Thomson ce que faisait la direction et l'ont distribué avec des travailleurs de l'équipe du soir.

Les chefs du nettoyage ont été inquiets de voir les travailleurs s'organiser. Ils ont essayé de leur enlever des heures de salaire pour le temps qu'ils passaient en réunion. Ils ont fait pression sur certains pour qu'ils signent leur lettre de démission.

Mais les travailleurs ne se sont pas laissés impressionner. Renseignements pris,

aucune demande de licenciement économique n'était arrivée aux inspections du travail !

Devant leur détermination, les chefs ont craqué. Plus question de licenciement. Pour la société l'Elan, deux travailleurs resteront à Levallois et trois seront mutés dans d'autres chantiers mais attention : par écrit, ils leur ont confirmé que même s'ils faisaient moins d'heures, leur salaire resterait le même et pour ceux qui iront en banlieue, la société paiera les frais de repas et de transport. Pour Valmer, le chef n'a pas osé leur reparler de licenciement à la fin février et aucune lettre n'était arrivée le 28 février au soir.

Les directions ont dû reculer, et les travailleurs du nettoyage, bien qu'ils n'aient pas obtenu que tous restent à Levallois, ont le sentiment d'avoir fait peur à leur patron et de l'avoir obligé de conserver leur emploi.

Correspondant LO

Sélection télévision

Samedi 3 mars

14 h 50. A2. **Les jeux du stade.** Rugby: tournoi des cinq nations avec les matches France-Angleterre et Irlande-Ecosse (seconde mi-temps).

16 h 50. TF1. **Molière pour rire et pour pleurer.** Ce feuilleton télévisé est une évocation de la vie de Molière. Le troisième épisode se situe après le succès des *Précieuses ridicules*.

21 h 55. TF1. **Droit de réponse: Les forts en gueule: le néo-poujadisme.** Parmi les invités, il y aura un parterre d'hommes de droite avec Pierre Poujade, Philippe Malaud, un porte-parole du Front National. Il y aura aussi des témoignages de petits commerçants, de routiers... Les forts en gueule invités par Polac vont donc surtout représenter la petite-bourgeoisie en colère.

22 h 55. FR3. **Musiclub.** Von Karajan dirigeait en 1966 l'Orchestre symphonique de Berlin: **La symphonie du nouveau monde** de Dvorak. Une interprétation éblouissante selon les amateurs.

Dimanche 4 mars

17 h 30. TF1. **Les animaux du monde,** avec une émission **Connaitre et sauver les baleines.**



20 h 35. TF1. **Espion, lève-toi,** un film d'Yves Boisset: un espion en retraite (Lino Ventura) reprend du service dans le monde compliqué des agents secrets.

20 h 35. FR3. Cinéma: **La femme gauchère.** Une jeune femme demande à son mari de s'en aller et de la laisser seule. Un film intimiste de

l'écrivain allemand Peter Handke.

21 h 40. A2. **Les révolutionnaires du Yiddishland.** Première d'une série de trois émissions: **Du Shtetl à la Révolution.** Dans les communautés juives d'Europe centrale et orientale de la fin du siècle dernier jusqu'à la Révolution russe, le développement de la culture yiddish et les débuts du mouvement ouvrier avec la création du Bund (Union générale des travailleurs juifs de Lithuanie, de Pologne et de Russie) et les débuts du « sionisme socialiste ». Une émission composée à l'aide de documents d'époque et de témoignages qui donne, paraît-il, une idée des luttes sociales de l'époque.



22 h 50. FR3. Cinéma de minuit: **Le roman de Mildred Pierce.** Un film dramatique américain datant de 1945 avec Joan Crawford. Un assez bon cru d'Hollywood.

20 h 35. FR3. Film: **L'argent de poche,** de François Truffaut. Une dizaine d'enfants dans une petite ville de province. L'auteur prend les enfants avec sérieux et tendresse.

22 h 20. A2. **Buenos Aires, allers et retours.** Entre la guerre des Malouines et les dernières élections en Argentine, ce film intitulé « document fiction » mêle le documentaire à une histoire sentimentale. Le but: essayer de faire comprendre la réalité de l'Argentine aujourd'hui.

Mardi 6 mars

20 h 40. A2. **Les espions dans la ville.** Un film avec Robert Mitchum. Sous l'aspect de campagne publicitaire inoffensive, une mystérieuse agence de publicité mène en réalité une campagne politique insidieuse. Ce film sert d'introduction aux **Dossiers de l'écran** consacrés au « pouvoir des médias » et en particulier à celui de « l'image ».

20 h 55. FR3. **La croisée des destins.** Un film de George Cukor datant de 1956 avec Ava Gardner. Un drame psychologique dans le cadre de l'Inde au moment de l'indépendance. Au passage Cukor salue les pacifistes gandhistes et pourfend les vilains terroristes.

22 h 40. TF1. **Les mardis de l'information.** Le sujet de ce

magazine est l'inceste. Il y aurait, paraît-il, 50 000 cas d'inceste en France chaque année dont 3 000 en tout cas sont connus. Il s'agit ordinairement d'un sujet tabou. Cette fois, on va en parler au travers d'une série de témoignages précis. Notre société n'est en effet pas sortie des mœurs de la préhistoire.

Mercredi 7 mars

21 h 25. TF1. **Saga.** Magazine scientifique dont les thèmes principaux sont l'accident nucléaire de Three Miles Island aux Etats-Unis, des expériences sur les protons, etc.

22 h 20. FR3. **Carmina Burana.** A partir de textes datant du Moyen Age, le compositeur allemand Carl Orff composa pour le régime nazi une œuvre pour chœur et orchestre devenue très populaire. Un ballet a été créé sur cet ouvrage, créé dernièrement à la Maison de la Culture de La Rochelle.

Jeudi 8 mars

20 h 35. FR3. Cinéma sans visa: **Rejeanne Padovanni,** film canadien qui dénonce les milieux d'affaires douteux et leur collusion avec les politiciens.

21 h 30. TF1. Une émission autour de l'acteur Robert Hirsch avec de nombreux extraits de ses rôles au théâtre et au cinéma.

21 h 30. A2. **Musiques au cœur.** L'émission présentée par Eve Ruggieri est consacrée au compositeur et chef d'orchestre contemporain Richard Stfauss qui s'accommoda à partir de 1933 du régime nazi et mourut en 1949.

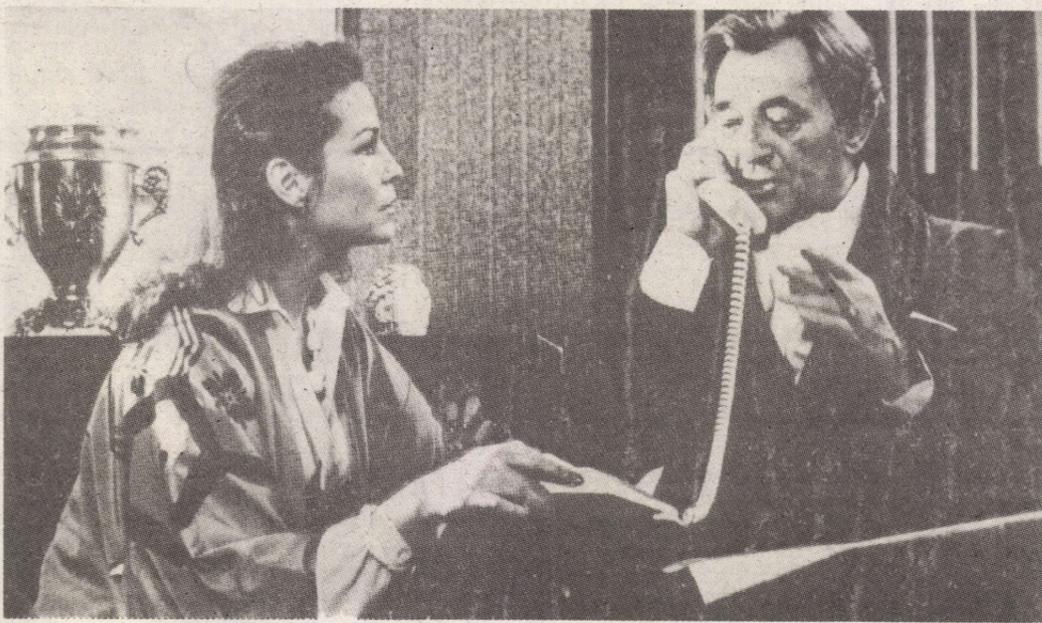
Vendredi 9 mars

20 h 35. FR3. Le magazine de FR3 **Vendredi** propose un reportage de la télévision suédoise sur Jesse Jackson, ce candidat noir à la Maison Blanche.

Disciple de Martin Luther King, il s'appuie sur la population noire dont il espère finalement glaner les voix pour le compte du Parti Démocrate américain.

21 h 35. A2. **Apostrophes.** Bernard Pivot a invité des écrivains, des journalistes, qui ont témoigné par des livres sur des affaires criminelles ou politico-criminelles, comme Thomas G. Buchanan, victime du FBI, Alain Hamon et Jean-Charles Marchand auteur de **P... comme police,** Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut auteurs du livre **Les mystères de Marseille,** etc.

21 h 50. TF1. Frédéric Potcher qui fut chroniqueur d'affaires judiciaires à la radio et à la télévision évoque son passé professionnel et les grands procès dont il a rendu compte, de celui de Marie Besnard à celui de Régis Debray.

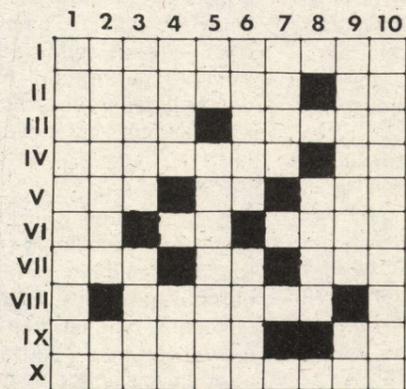


Les espions dans la ville

Lundi 5 mars

20 h 35. A2. **L'heure de vérité.** C'est un titre plutôt surprenant en fin de compte pour une émission où les invités sont des hommes politiques. Ce soir, l'invité est Giscard d'Estaing. Il a un gros problème: qu'on ne l'oublie pas!

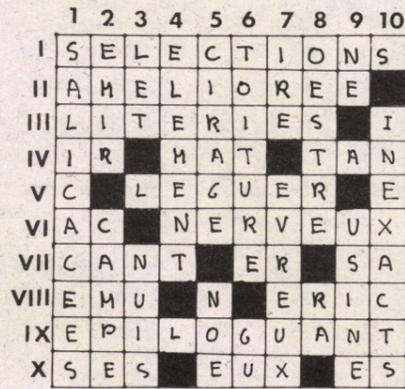
Mots croisés



HORIZONTALEMENT. — I. Facteur de progrès, mais pour qui? II. Critiquer. Négation. III. Citée. Fis des vers. IV. Révées. Mot d'enfant. V. Issus. Avant la matière. Sept à Rome. VI. Contracté. En zone. Sont allés sur la lune. VII. Colère. Tête d'autruche. Monnaie roumaine. VIII. A mis du temps. IX. Respects. Début de nausée. X. Ferions comme les sauterelles.

VERTICALEMENT. — 1. Simples. 2. Rigidité. Chef de gare. 3. Parlez. Outil. 4. Aile en désordre. Ils sont sept. 5. Phase lunaire. Fissure. 6. Prends l'air. Serrés en désordre. 7. Choix. 8. Met bas. 9. Général. Consonne doublée. 10. Reprendras.

Solution du n° précédent



« Les mouchoirs rouges de Cholet »

de Michel Ragon



En Vendée, en 1796, quelques Chouans, qui s'étaient cachés dans les bois, des femmes ayant survécu au passage des Hussards de la République tentent, sous la conduite d'un prêtre réfractaire, de reconstruire une communauté villageoise : ils reconstruisent les maisons, se répartissent les terres et les tâches nécessaires, et pensent pouvoir continuer à vivre ainsi indéfiniment, repliés sur eux-mêmes. S'ils restent toujours fidèles à la royauté, à l'Eglise, ils ressentent durement leur défaite et cherchent avant tout à survivre, comme ils le faisaient auparavant, avant la Révolution.

Mais des bouleversements profonds eurent lieu, et l'histoire ne les laissera pas à l'écart.

Avec la défaite de la chouannerie, le reflux de la Révolution, reviennent deux sortes d'émigrés : les républicains et les anciens nobles qui, chacun, revendiquent leurs droits : le meunier républicain, l'homme riche du village avant la Révolution, récupère son moulin, obtient le poste de maire et continue à s'enrichir de plus belle sur le dos des paysans. Quant aux nobles, ils profitent de l'attachement de ces paysans à l'Ancien Régime, de leur ignorance pour tenter de rétablir les anciens rapports sociaux qui existaient en 1789. Ils reprennent leurs terres, transforment les paysans indépendants en métayers, toujours trop nombreux au fur et à mesure que le mode d'exploitation évolue. Ces derniers, après quelques tentatives de résistance, n'ont plus alors d'autres solutions que de quitter le village pour survivre, cherchant du travail comme journaliers auprès des riches fermiers de la Beauce, ou allant grossir les rangs misérables du prolétariat des villes.

Dans ce roman, Michel Ragon met en évidence tous les bouleversements économiques et sociaux qu'amena la Révolution française, la constitution d'une nouvelle bourgeoisie, l'enrichissement de quelques paysans au détriment de la majorité d'entre eux. Et face à cela, la masse des pauvres gens, aussi opprimés après la Révolution qu'ils ne l'étaient avant, même si les oppresseurs avaient changé. Et d'autant plus misérables qu'ils s'accrochent à une idée du passé qui n'existe pas, qu'ils restent fidèles à des hommes qui ne pensent qu'à profiter de leur ignorance, et qu'ils refusent toute innovation technique comme étant « l'œuvre du diable ».

Loin de faire une peinture idyllique de la paysannerie française au début du XIX^e siècle, Michel Ragon montre cependant avec sympathie la vie de ces pauvres paysans de l'Ouest, victimes de leurs préjugés réactionnaires autant qu'ils le sont des nouveaux profiteurs.

Marianne LAMIRAL

Les mouchoirs rouges de Cholet de Michel Ragon. Ed. Albin Michel. 65 F.

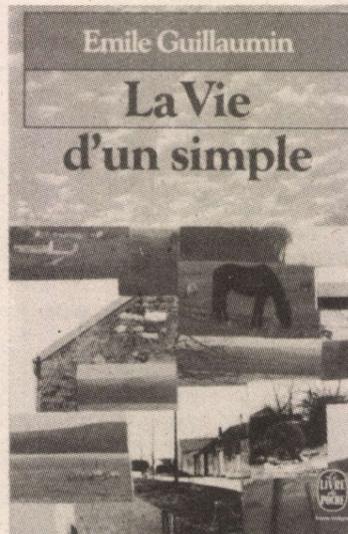
« La vie d'un simple »

d'Emile Guillaumin

Emile Guillaumin, paysan de son métier, devint aussi écrivain alors qu'il se liait avec le mouvement socialiste au début du siècle. Il fut l'instigateur des premiers syndicats de métayers en Bourbonnais et en fit le récit en 1912 dans *Le syndicat de Baugignoux*. Dans son roman qui le rendit célèbre lors de sa parution en 1904, *La vie d'un simple*, Emile Guillaumin témoigne de la vie des métayers dans la région d'Ygrande, au siècle dernier. Son ouvrage, publié à nouveau par le Livre de Poche, donne la parole à Tiennon, un voisin, un vieux paysan.

Emile Guillaumin fut un « auditeur complaisant » lorsque Tiennon au cours de promenades lui contait sa vie par tranches, « une pauvre vie de paysan, semblable à beaucoup d'autres ». Mais justement, cette vie, Emile Guillaumin l'avait partagée et il la restitua avec beaucoup de chaleur, de tendresse, mais sans complaisance non plus. Aussi son récit est-il à la fois un roman passionnant et un véritable document historique sur la vie paysanne au XIX^e siècle.

C'est une vie où il n'y avait pas d'autres choix que de se louer comme domestique



dans les fermes ou de trouver une terre qui donne du travail à toute la famille et où chacun puisse tenir son rôle. Il fallait se satisfaire des bâtiments de ferme plus ou moins grands, plus ou moins entretenus, parvenir à faire rendre la terre, vendre à bon prix récoltes et bétail, en quelque sorte valoriser un domaine... pour se voir contraint de le quitter à cause du caprice d'un bourgeois de Paris ou de Moulins, propriétaire des terres, qui annulait le contrat de métayage... Il n'y avait d'autres horizons que les collines, les champs, les chemins... là où arrivaient

parfois les échos de la ville, mais combien atténués !

Car si l'aube du XX^e siècle arriva dans la campagne bourbonnaise avec le chemin de fer et les premières automobiles, les choses y évoluaient lentement.

Pourtant les idées socialistes parvinrent à pénétrer dans la caserne. Tiennon les découvrit lors de l'unique réunion électorale à laquelle il participa. Alors il se risqua à crier avec les autres « Vive la Sociale ! A bas les bourgeois ! ». Car après avoir travaillé toute sa vie sans un sou vaillant, Tiennon, à la réflexion, aurait bien vu « la commune propriétaire de ses terrains aux lieux et place de quelques Messieurs de Paris ou d'ailleurs ».

Patricia MULLAN

La vie d'un simple de Emile Guillaumin. Ed. Livre de Poche n° 3419.

« Crises à Cuba »

de Claude Delmas

Ce livre se propose de raconter le débarquement des troupes US dans la baie des Cochons à Cuba en 1961, et la crise des fusées en 1962. Il est l'œuvre d'un universitaire spécialiste, paraît-il, de la Guerre froide et des problèmes de stratégie militaire mondiale. De belles références pour un ouvrage sans intérêt.

D'abord parce que l'on a bien du mal à suivre les faits et leur enchaînement parfois évoqués, alors que leurs causes et les circonstances dans lesquelles ils se sont déroulés ne sont données que bien des pages plus loin. On relève même des contradictions d'une endroit à l'autre du livre.

Ensuite, si l'on est quelque peu noyé parmi les citations d'hommes politiques ou de journalistes contemporains des faits, les explications proposées par Claude Delmas sont vagues et laissent insatisfait : les Russes auraient tenté à Cuba un coup de poker, jeu auquel ils sont moins forts qu'aux échecs !

Enfin, la position de l'auteur est tellement pro-américaine, antisoviétique et anticommuniste qu'il en vient presque à présenter le régime du dictateur cubain Batista comme un paradis démocratique. Il faut dire que Raymond Cartier est un de ses inspirateurs, et est cité de nombreuses fois. Quant à son interprétation du léninisme, lequel expliquerait Cuba, mieux vaut n'en pas parler : elle tourne principalement autour du culte des « héros ».

Vincent GELAS

Crises à Cuba de Claude Delmas. Ed. Complexe. Coll. Mémoire du siècle. 217 pages. 34 F.

« ORANIENBURG 1933 »

de Gerhart Seger

Le camp d'Oranienburg, situé à une trentaine de kilomètres de Berlin, fut créé dès l'arrivée au pouvoir d'Hitler. Sous la garde des SA, les « chemises brunes » du parti nazi, il ne regroupait alors que quelques centaines d'opposants au régime.

Par la suite, englobant le site de Sachsenhausen, il devint un des grands camps de concentration hitlériens et leur centre administratif, sous le nom d'Oranienburg-Sachsenhausen, en abrégé « Sachso » (un livre lui a été récemment consacré : *Sachso, au cœur du système concentrationnaire nazi*, Ed. de Minuit).

Gerhart Seger, député socialiste au Reichstag, y fut interné en juin 1933 et s'en évada en décembre de la même année. Il publia son témoignage dès 1934, en particulier en français. Le camp d'Oranienburg peut paraître artisanal comparé aux usines à exploiter et à exterminer qui firent ensuite l'univers concentrationnaire. Mais c'est déjà l'arbitraire, les tortures, les meurtres, la faim, le froid, le sadisme des gardiens. L'auteur du témoignage est un



bourgeois, partisan de l'ordre, un patriote, un admirateur de l'armée (qu'il ne veut surtout pas confondre avec ces gueux de SA !) et un défenseur de la justice de son pays. Mais son livre est néanmoins intéressant. Il rappelle que les premiers à peupler les camps de concentration nazis furent les militants et hommes politiques de gauche, à commencer par les militants et sympathisants communistes qui constituaient alors les neuf-dixièmes des internés. Il rappelle aussi que les chefs politiques et militaires, écrivains ou intellectuels qui firent mine de découvrir en 1944-1945 le monde concentrationnaire étaient de fiefés menteurs.

Vincent GELAS

Oranienburg 1933 de Gerhart Seger. Ed. La pensée sauvage. 127 pages. 55 F.

THEATRE

« Liberté à Brême »

de R.W. Fassbinder

Mise en scène de J.L. Hourdin

Cette pièce, écrite par le cinéaste allemand Fassbinder, s'inspire d'un fait divers célèbre du siècle dernier à Brême : une femme, sorte de Landru de l'autre sexe, avait empoisonné à l'arsenic successivement son père, sa mère, son premier mari, puis son second, ses deux enfants, quelques amis et amies, au total une quinzaine de personnes sans compter la trentaine de victimes ratées. Très mystique, la meurtrière se disait l'instrument de dieu, procurant le repos éternel en échappatoire à la vallée de larmes terrestres...

Reprenant la trame des événements, Fassbinder fait du personnage une sorte de féministe avant l'heure, s'élevant à sa manière, radicale et expéditive, contre ceux qui, sur cette terre, étouffent ses aspirations à la vie, à l'amour, à la dignité d'être humain à part entière. Elle refuse le rôle de femme au

foyer, soumise et docile, de l'amante délaissée, de la seconde en affaires. L'héroïne massacrante fait du social aussi : trucidant à qui mieux mieux ceux qui lui apparaissent malheureux...

La pièce est une sorte de conte, de mise en image, accompagnée de chants, de musique, de danses. Seul le personnage principal, bien interprété, et qui fait toute la réussite de la pièce, a de forts accents de vérité, des cris d'amour, de passion, de révolte, d'aspiration à la vie. Les autres apparaissent... et disparaissent aussi vite, simples caricatures, simples symboles de tout ce qui enserme la jeune femme : machisme, conventions religieuses et sociales, intérêts sordides, etc.

Alain MARQUET

Jusqu'au 31 mars, au Théâtre Firmin-Gémier à Antony (à côté du métro), du mardi au samedi à 21 heures. Dimanche à 15 heures.



« Henri IV » de W. Shakespeare

Par le Théâtre du Soleil



Le Théâtre du Soleil présente à la Cartoucherie, à Vincennes, une troisième pièce de Shakespeare, *Henri IV*.

Le fils de celui-ci, le futur Henri V, débauché, ripailleur, préfère la fréquentation de ses compagnons de beuverie, particulièrement celle du truculent Falstaff, menteur, hâbleur, lâche et sans dignité, à celle de la cour paternelle. Mais à la

faveur d'une rébellion de quelques grands seigneurs contre l'autorité royale, le fils prodigue rentre dans le rang, si l'on peut dire et, à la pointe de son épée, restaure une réputation pourtant bien compromise.

Comme dans les deux précédentes pièces de Shakespeare mises en scène par le Théâtre du Soleil — *Richard II* et *La nuit des*

rois — les personnages sont habillés à l'orientale, Ecossais et Gallois remplacés par Samourais et guerriers mandchous. Ceux qui ont vu les deux autres pièces ne seront pas dépayés. Les autres par contre découvriront avec plaisir le texte de Shakespeare, la splendide réalisation d'Ariane Mnouchkine et l'entrain des comédiens.

M.R.

EXPOSITION

Bonnard Au Centre Beaubourg

« Il ne s'agit pas de peindre la vie. Il s'agit de rendre vivante la peinture ». C'est ainsi que parlait Bonnard de sa peinture à laquelle le Musée d'Art moderne consacre une exposition.

Et c'est vrai : sa peinture est vivante, chaude.

Bonnard, c'est la couleur, la couleur de profusion, la couleur du détail, le rouge d'un pan de mur, le jaune d'un mimosa, la touche dans un coin du tableau ou sur le bras d'un nu, le blanc éclatant et mousseux, la couleur du corps de Marthe, sa femme et unique modèle. « La couleur, écrivait-il, a une logique aussi sévère que la forme. Il s'agit de ne jamais lâcher prise avant que l'on soit arrivé à peindre la première impression ».

L'exposition réunit, quelque 70 toiles dont une quinzaine de nus, natures mortes et scènes

d'intérieur datant des années 1908-1920 et surtout des œuvres de 1920 à 1947, année de la mort du peintre, telles *Les nus dans la baignoire*, *Les portes-fenêtres*, les paysages de Normandie et du Canet et ses étonnants autoportraits.

Bonnard peint à l'époque de Picasso qui ne l'apprécie pas : « Je n'aime pas Bonnard, disait-il. Je ne veux pas être touché par ce qu'il fait. Ce n'est pas un peintre moderne ; il obéit à la nature, il ne la transcende pas... Bonnard n'est qu'un néo-impressionniste, un décadent, un crépuscule, pas une aurore ». « Qu'il ait un peu plus de sensibilité qu'un autre n'est qu'un défaut supplémentaire à mes yeux. Cette dose excessive de sensibilité lui fait aimer des choses qu'on ne devrait pas aimer ». C'était l'épo-

que où l'on prenait parti pour le fauvisme, le futurisme, le cubisme, Dada ou le surréalisme. Bonnard, lui, était catalogué « post-impressionniste tardif » mais n'en avait cure. Il savait qu'il ne faisait pas partie de l'avant-garde et n'y prétendait d'ailleurs pas.

Sa peinture, Bonnard la travaillait beaucoup. Rapide au départ, il devenait lent, doutait, cherchait. Il découpait ses toiles, les clouait au mur, passait de l'une à l'autre, en délaissait une qu'il reprenait quelque temps plus tard. Ce plaisir qu'il prenait à peindre, nous le retrouvons dans ses tableaux.

Julie RENOIR

Musée d'Art moderne. Centre Beaubourg. Jusqu'au 31 mai. Visites-animations tous les jours à 16 h et 20 h sauf mardi et dimanche.

« Un amour de Swann »

de Volker Schlöndorff

Un amour de Swann est l'un des chapitres d'un des volumes du long roman de Marcel Proust *A la recherche du temps perdu*. Le film qu'en a tiré Volker Schlöndorff lui emprunte son thème : l'amour jaloux et morbide de Swann, un dandy début du siècle, pour Odette de Crécy dont le nom à particule ne garantit pas la moralité.

On nage donc dans l'univers des oisifs de la Belle époque, dans celui de leurs domestiques aussi. Malgré les beaux décors, quelques phrases de Proust et des acteurs excellents, les spécialistes du romancier affirment que le film est infidèle. Selon *Le Canard Enchaîné*, le spectateur resterait « à la recherche du ton perdu ».

• « S.O.B. »

de Blake Edwards

SOB, abréviation de « *Son of a bitch* » (en français, « fils de pute »), est l'histoire quelque peu loufoque de Félix Farmer, producteur à Hollywood. Il vient de réaliser le film le plus cher du monde mais celui-ci s'avère un grand, un très grand... bide. Et du côté — des milliards de dollars de déficit — notre homme en perd la raison.

Il tente de se suicider, remet ça à plusieurs reprises, mais c'est vraiment un raté. En désespoir de cause il tente de refaire son film : *Peter Pan* arrache son soutien-gorge (!), et l'actrice, style Chantal Goya à l'américaine, devient meneuse de revue porno...

Cela vaut quand même quelques bonnes scènes, quelques gros gags.

M.L.

• « Gorki Park »

de Michael Apted

Trois cadavres sont découverts dans le Parc Gorki à Moscou. L'inspecteur chargé de l'enquête se voit doublé par le KGB. Nous voilà donc dans les coulisses du pouvoir politico-policier soviétique où fleurissent corruption, trafic d'influence et trafics tout court. Si les cadavres ont été retrouvés avec la peau du visage et les mains arrachées, les peaux les plus lucratives de l'histoire sont des peaux de zibelines.

Ce policier américain présente l'originalité de se passer en URSS. La caricature made in USA du milieu de l'appareil d'Etat soviétique ne fait pas dans la dentelle. Ce sont plutôt les coups fourrés.



« Star 80 »

de Bob Fosse



Découverte par un paumé en mal de célébrité, une jeune serveuse de fast-food devient cover-girl à la Une de *Play Boy*, épouse son « manager » et obtient un rôle de star au cinéma. Cela sonne comme un roman-photo, mais ce scénario est directement inspiré de l'histoire de Dorothy Stratten, élue en 1980 « *Play Mate de l'année* » par *Play Boy*. Le 14 août de la même année, Dorothy était assassinée par son mari qui se suicidait ensuite.

Le film de Bob Fosse est donc axé sur un pauvre type, minable, animé par la folie des grandeurs, en proie de surcroît à un vrai délire paranoïaque, qui évolue dans le milieu de l'équipe très particulière de *Play Boy*, de ses photographes, de ses faiseurs de vedettes, maquignons capables de transformer une serveuse de restaurant assez jolie en « play mate », super-femme apte à faire vendre la revue grâce à ses déshabillés suggestifs... ou qui ne laissent plus rien à suggérer !

Bob Fosse, metteur en scène de *Cabaret*, membre de ce très spécial milieu du spectacle californien, celui d'Hollywood comme celui de revues du type *Play Boy*, et qui en aurait lui-même souffert, aurait voulu faire un film dénonciateur. Mais l'importance accordée au personnage de ce jeune détraqué fait passer à l'arrière-plan tout le reste. Et l'équipe de *Play Boy* est présentée sous un jour finalement assez flatteur : il faut faire de l'argent en vendant des fesses et des seins ; mais on n'en reste pas moins galant...

Sélection

Films récents...

LE BAL. d'Ettore Scola.

Film de la pièce du Théâtre du Campagnol. Une façon pleine de vie et d'émotion de conter l'histoire au travers des bals populaires.

Forum Cinéma Orient Express 1^{er}. Vendôme Opéra 2^e. Studio de la Harpe 5^e. Gaumont Ambassade 8^e. Sept Parnasiens 14^e.

LE JOUR D'APRÈS. de Nicholas Meyer.

Le téléfilm américain qui a effrayé plus de cent millions de téléspectateurs en imaginant les conséquences d'une guerre nucléaire.

Bretagne 6^e. Gaumont Ambassade 8^e (vo).

ET VOGUE LE NAVIRE. de Federico Fellini.

Une allégorie baroque de la fin d'un monde aristocratique et décadent à la veille de la guerre de 1914.

UGC Opéra 2^e. Ciné Beaubourg Les Halles 3^e (vo). Studio de la Harpe 5^e (vo). La Pagode 7^e (vo). Elysées Lincoln 8^e (vo). UGC Rotonde Montparnasse 14^e.

TO BE OR NOT TO BE.

En Pologne, pendant la dernière guerre, une troupe d'acteurs se joue des nazis.

Version 1984 d'Alan Johnson : Berlitz 2^e. Hautefeuille 6^e (vo). Paramount Odéon 6^e (vo). George V 8^e (vo). Marnage 8^e (vo). Montparnasse Pathé 14^e. Paramount Montmartre 14^e. 14 Juillet 15^e (vo).

Version 1942 d'Ernst Lubitsch : Saint-André-des-Arts 6^e (vo).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE. de Gérard Verger.

De la Haute-Provence aux Dardanelles, entre 1914 et 1917. Une jeune femme médecin et deux maquignons. Des paysages splendides, des épisodes de guerre, l'impact de la révolution russe sur les soldats serbes, russes et français et l'itinéraire d'une jeune femme qui choisit d'agir selon sa conscience. Il y a tout dans ce film pétri de bons sentiments.

Ciné Beaubourg les Halles 1^{er}. Berlitz 2^e. Rex 2^e. Cluny Palace 5^e. UGC Montparnasse 6^e. Gaumont Ambassade 8^e. UGC Biarritz 8^e. UGC Opéra 9^e. UGC Gobelins 13^e. Gaumont Sud 14^e. Kinopanorama 15^e. Pathé Clichy 18^e. Gaumont Gambetta 19^e.

VIVA ZAPATA. d'Elia Kazan.

La vie romancée du révolutionnaire mexicain.

Le Champo 5^e (vo).

DIVORCE A L'ITALIENNE. de Pietro Germi.

Une savoureuse étude de mœurs sur la Sicile d'il y a vingt ans. Mais le film n'a pas vieilli.

Olympic Luxembourg 6^e (vo).

PAIN ET CHOCOLAT. de Franco Brusati.

Les mésaventures tragico-comiques d'un immigré italien en Suisse.

Saint-Michel 5^e (vo).

NUAGES FLOTTANTS. de Mikio Naruse.

Un film très sensible sur l'amour contrarié d'une femme pour un homme marié mais c'est en même temps un

tableau sur la misère et le poids des traditions dans le Japon d'après guerre.

Olympic Luxembourg 6^e (vo).

RUE CASES-NÈGRES. de Euzhan Palcy.

A la Martinique, l'oppression coloniale vécue principalement par un enfant antillais. Un film chaleureux et plein d'humour.

14 Juillet Parnasse 6^e. 14 Juillet Bastille 11^e. Saint-Ambroise 11^e.

UN FAUTEUIL POUR DEUX. de John Landis.

Le comportement est-il inné ou déterminé par le milieu ? A cette docte question Landis répond par une joyeuse pantomime.

Georges V 8^e (vo). Miramar 14^e.

TUEURS DE DAMES. d'Alexander Mackendrick.

Un classique de l'humour anglais.

Action Ecoles 5^e (vo).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE. de Vittorio de Sica.

Un drame du chômage à Rome, juste après la guerre.

Studio Médicis 5^e (vo).

CARMEN. de Carlos Saura.

Sur des airs de Bizet, de musique espagnole, un film sur la danse, le flamenco et l'élaboration d'un ballet.

Cinoches 6^e (vo).

LA BALLADE DE NARAYAMA. de Shohei Imamura.

Dans un village japonais, les vieillards doivent se retirer sur la montagne pour y mourir. Une légende mais aussi une description de la vie dure des pay-

sans pauvres.
Quintette 5^e (vo).

... et moins récents

TOOTSIE. de Sydney Pollack.

Un comédien devient célèbre sous un déguisement féminin, ce qui lui donne l'occasion de dénoncer bien des préjugés.

Opéra Night 2^e.

MOLIERE d'Ariane Mnouchkine

Une évocation de la vie et du travail de Molière, ainsi qu'une vaste fresque de son époque.

Bonaparte 6^e.

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE. de Jamis Uys.

Un indigène du Kalahari aux prises avec la civilisation blanche. Celle-ci n'en sort pas à son avantage...

Impérial 2^e.

FENÊTRE SUR COUR. d'Alfred Hitchcock.

Immobilisé, la jambe dans le plâtre, un photographe observe des choses très curieuses chez ses voisins d'en face...

Gaumont les Halles 1^{er} (vo). Berlitz 2^e. St-Germain Huchette 5^e (vo). St-Michel 5^e (vo). Gaumont Champs-Élysées 8^e (vo). Action Lafayette 9^e (vo). 14 Juillet Bastille 11^e (vo). Athéna 12^e. Fauvette 13^e. Gaumont Sud 14^e. Montparnos 14^e. Bienvenue 15^e (vo). Gaumont Convention 15^e. 14 Juillet 15^e (vo). Clichy Pathé 18^e.

DIVA. de J.-J. Beineix.

Les mésaventures d'un postier passionné d'opéra.

Rivoli Beaubourg 4^e. Cinoches 6^e.

Guerre irano-irakienne

Pour l'Occident, le pétrole avant tout

Ces dernières semaines ont été marquées par une recrudescence des combats dans la guerre que se livrent, depuis trois ans et demi, l'Iran et l'Irak. Les troupes iraniennes ont lancé une offensive en territoire irakien, sur plusieurs points du vaste front de 1 200 km qui relie les montagnes du Kurdistan au Golfe persique. Il semble qu'elles aient remporté certains succès. Elles ont atteint en plusieurs endroits la route stratégique Bassorah-Bagdad, qui relie le Golfe au nord de l'Irak. Le lundi 27 février — coup de bluff ? — les autorités de Bagdad annonçaient qu'elles avaient fait bombarder plusieurs pétroliers qui s'approvisionnaient au terminal iranien situé dans l'île de Kharg, et qu'elles détruiraient tout navire ou pétrolier qui tenterait de s'approcher des côtes iraniennes.

Le principal objectif du régime de Saddam Hussein semble être aujourd'hui, à défaut de pouvoir porter des coups décisifs à l'Iran, d'amener le camp occidental, et plus particulièrement les Etats-Unis, à soutenir plus efficacement l'Irak en les sensibilisant de la seule façon possible : par les risques qu'une extension du conflit pourrait faire courir... au pétrole ! Une denrée plus précieuse pour l'impérialisme que les vies humaines.

On compare cette guerre entre l'Iran et l'Irak à la guerre de 1914-1918. Au cours des seuls premiers jours de la récente offensive, Bagdad a revendiqué la mort de 17 000

Iraniens, et Téhéran celle de 7 000 Irakiens. Les deux premières années de guerre auraient fait 300 000 morts et plus de 400 000 blessés. Un ministre iranien estimait récemment (dans la revue *Jeune Afrique* du 18 janvier dernier) que, depuis le début des hostilités, les Irakiens ont dévasté plus de 1 200 villages et détruit, en partie ou totalement, 25 villes. Abadan (400 000 habitants), capitale de l'industrie pétrolière, a été en partie rasée, la grande raffinerie a été détruite. Khorramchahr, port de 230 000 habitants, au bord du Chatt-el-Arab, occupé pendant plus d'un an par l'Irak, est maintenant sous les décombres.

Mais cela n'a pas de conséquences pour le monde occidental, alors, il laisse faire, encourage même, par la livraison d'armes, les deux camps belligérants. La France fournit officiellement l'Irak, les USA fournissant l'Iran, via Israël ou l'Indonésie.

La principale chose qui les inquiète, c'est la possibilité d'être privés de leurs approvisionnements pétroliers, et en particulier de voir l'Iran bloquer le détroit d'Ormuz par lequel transite le pétrole provenant des pays riverains du Golfe persique (Arabie Saoudite, Emirats Arabes Unis) qui fournissent 65,3 % des importations de brut nippones, 29,6 % des importations européennes et 14 % des importations américaines.

Et ces pays ont beau faire le compte de leurs atouts — capacités de production inemployées dans les autres pays producteurs ; stocks existant dans les pays consommateurs (90 jours en moyenne dans ceux de l'OCDE) ; stocks flottants de l'Arabie Saoudite — et affirmer que les risques de pénurie sont quasiment nuls (« Pour les approvisionne-



ments pétroliers, il n'y a pas le feu pour l'instant », a déclaré Delors le 27 février), c'est quand même bien cela qui les préoccupe. A court terme au moins. Car ces mêmes puissances occidentales peuvent aussi légitimement craindre qu'un effondrement militaire ou même de lourdes défaites militaires de l'Irak ne sonnent le glas du régime de Bagdad et la victoire, ou une victoire de Khomeiny. Et c'est sans doute

pourquoi les Etats-Unis font actuellement pression sur Israël pour qu'il cesse de fournir généreusement en armes le régime de Khomeiny, de peur que cela n'entraîne la chute d'Hussein. Le régime qui le remplacerait alors, dans les circonstances actuelles, aurait toutes les chances d'être moins favorable à l'impérialisme américain, du moins d'afficher un certain radicalisme à la façon du régime de Téhéran. S.F.

USA

Une démocratie primaire

Hart, le « play-boy du Colorado », vient de remporter la première manche de la course à l'investiture démocrate pour les élections présidentielles américaines de novembre prochain.

La presse, unanime, avait donné Mondale gagnant : c'était le plus ci, le plus ça (il avait le soutien de l'appareil du Parti Démocrate, de celui du syndicat AFL-CIO, et c'est lui qui, de loin, pouvait aligner le plus de dollars et donc mobiliser le plus de soutiens : c'était dans la poche !).

La presse avait même dit quels scores les uns et les autres étaient capables de réaliser (les sondages créditaient Mondale de 32 à 38 % des suffrages et Hart de 24 % au grand maximum). Et puis, surtout, la presse avait rappelé que, traditionnellement, ce petit Etat américain du New Hampshire, le premier où ont lieu les « primaires », donnait la couleur...

Eh bien, pour ce qui est du pronostic, les journalistes et autres spécialistes politiques se sont fichus dedans ! Eh oui, Hart était plus beau — l'un des « dix plus beaux Américains », nous dit-on maintenant ! — C'était le plus jeune...

quand même 47 ans ! Il avait le profil kennedien. Bref, il l'a emporté avec pas loin de 40 % des voix. Contre 29 % à l'inodore Mondale ; 13 % au cosmonaute Glenn pour lequel la Maison-Blanche semble bien plus inaccessible que la Lune ; et 5 % au leader noir Jackson, que l'appareil du Parti Démocrate a utilisé, promené dans les ghettos pour gagner des voix mais dont personne n'a jamais imaginé qu'il puisse devenir président des USA.

Bref, bien des spécialistes — qui devaient se contenter de recopier les informations publiées outre-Atlantique — se sont trompés. Mais qu'à cela ne tienne. Ils en tirent argument pour prouver qu'aux USA, dans le « monde libre », la démocratie, ça existe. Les surprises, ça existe. Le choix des électeurs, ça compte, même quand on ne s'y attend pas !

Les électeurs du New Hampshire ont peut-être choisi, en effet, entre un beau et un plus moche, un moins vieux et un plus vieux. Le choix était quand même limité ! Peut-être ont-ils un peu bousculé les plans de l'appareil du Parti Démocrate (appareil du

parti, appareil de la bureaucratie syndicale AFL-CIO, dont le candidat était officiellement Mondale... jusqu'à présent).

Peut-être. Mais peut-être aussi — simple hypothèse — l'appareil du Parti Démocrate lui-même s'est-il essayé à l'amorce d'un tournant. Tout le monde disait que Mondale n'avait aucune chance contre Reagan. Alors, pourquoi partir complètement perdant ? Pourquoi ne pas tenter autre chose ? Pourquoi ne pas fabriquer un nouveau présidentiable ?

Parce que ça se fabrique, évidemment, et la technologie avancée des USA s'y connaît. Elle sait fabriquer différentes « images » — vieux cow-boy du Texas ou jeune play-boy du Colorado —. Et elle sait même vendre l'une ou l'autre. Et puis peu importe au bout du compte, car les deux marques différentes sont le produit de la même boutique.

Alors on saura peut-être un jour si l'effet Hart fut voulu et fabriqué ou non. La démocratie américaine a sa face cachée, même si Glenn et le commun des mortels connaît mieux celle de la Lune.

France-Angleterre de football

Escalade dans la guerre du mouton ?

Pour du sport, ce fut du sport ! Les quelques centaines de supporters débarqués d'outre-Manche n'ont pas voulu se montrer inférieurs à la réputation de ravageurs qu'ils ont durement acquise, en Grande-Bretagne surtout où les incidents, parfois mortels, sont monnaie courante et accessoirement en France, où ils avaient déjà dévasté en 1975 le Parc des Princes lors de la finale de la coupe d'Europe (Bayern-Leeds) et le stade Geoffroy-Guichard à Saint-Etienne.

Il existe aussi des casseurs français, mais il faut reconnaître, de toute évidence, qu'ils ne sont pas à la hauteur. Les Anglais ont commencé à s'amuser bien avant le match. Ils se sont tout d'abord fait la main sur le car-ferry *Saint-Eloi* de la Sealink, en lançant à la mer bouées, gilets de sauvetage et autres menus objets. Ils ont cassé des vitres et dérobé de la marchandise, et, faute sans doute d'adversaires à leur taille, se sont battus entre eux au couteau et à la bouteille (quatre blessés ont été conduits à l'hôpital de Dunkerque).

Sur le parking du port, des voitures neuves (de marque British Leyland, il y a une justice !) attendaient qu'on les expédie. Elles furent proprement expédiées dans un stock-car endiablé (quinze véhicules endommagés). Puis ce fut au tour de la SNCF et les voyageurs du Dunkerque-Paris qui furent pris pour cible. La police dut intervenir à Lens, et les CRS attendaient les supporters à Paris (50 minutes de retard).

Tout ceci n'était que le prélude. C'est durant le match que les supporters se donnèrent à plein, lançant bien avant le début de la partie tout ce qui leur tombait sous la main, sur le terrain et sur les tribunes.

Pendant que les joueurs se démenaient sur le gazon du Parc des Princes, supporters et CRS s'en donnaient à cœur joie. Il y eut deux ou trois charges de CRS dans les gradins et par ailleurs deux blessés graves — deux Anglais — l'un à coups de couteau, l'autre à coups de hache !

Le retour fut plus calme : quelques vitrines brisées aux alentours du Parc des Princes, ainsi que des vitres d'un car de police, quelques pare-brise, et des cabines téléphoniques dévastées. Cela mérite à peine d'en parler.

Le ministre britannique des Sports a l'air malin, qui avait lancé un appel aux supporters britanniques leur demandant de « bien se conduire ». Il a été entendu, celui-là ! Il s'imagine peut-être vivre au temps de Victoria ?

La presse française est ravie : elle n'attendait qu'une occasion pour faire une campagne anti-anglaise, en riposte à la campagne anti-française de la presse d'outre-Manche. Si cela ne tenait qu'aux journaux, on pourrait se croire à la veille de la Guerre de Cent Ans.

Mais le coq gaulois l'a tout de même emporté sur le lion britannique par 2 à 0, et honni soit qui mal y pense !

A.V.